

PER

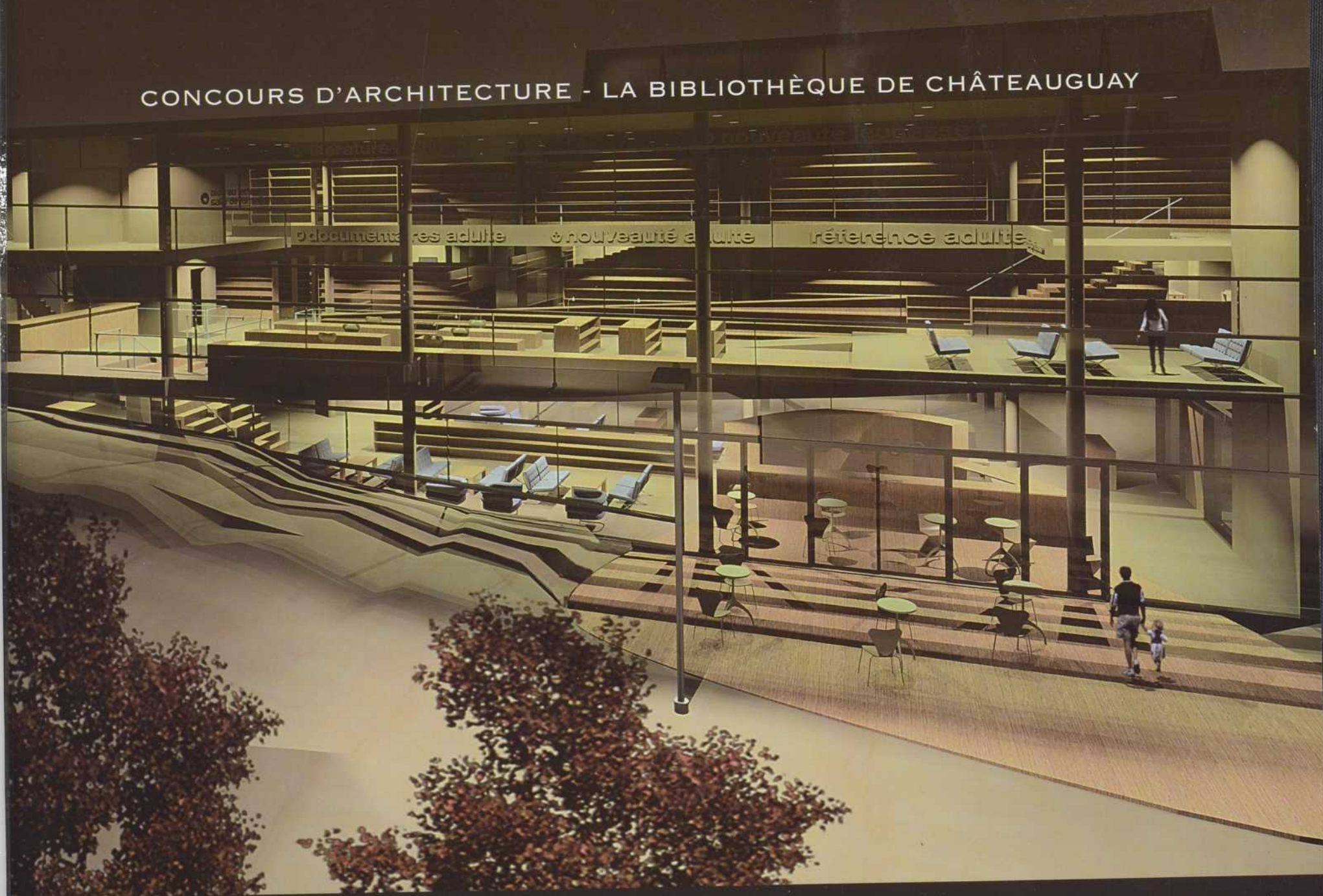
799

BNQ

# ARQ

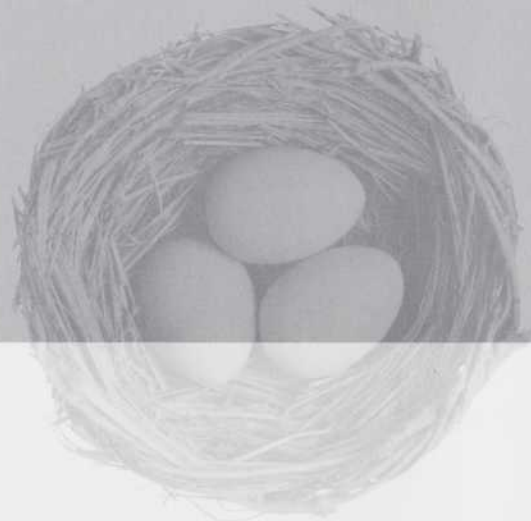
LA REVUE D'ARCHITECTURE

CONCOURS D'ARCHITECTURE - LA BIBLIOTHÈQUE DE CHÂTEAUGUAY



118

FÉVRIER 2002



PRIX  
D'EXCELLENCE  
EN HABITATION  
DE LA SCHL

## APPEL DE CANDIDATURES :

---

### Abordabilité du logement : des innovations

*Si, au cours des dix dernières années, vous avez mis en place une solution innovante au Canada qui a permis d'accroître le choix de logements pour les ménages dans le besoin, vous pouvez poser votre candidature afin d'obtenir un prix dans l'une des cinq catégories ci-dessous :*

Conception et design

Financement et mode d'occupation

Planification et réglementation

Processus et gestion

Technologie et production

C'est facile. Il suffit de se procurer un formulaire de demande en composant le 1-866-822-8719, ou en le téléchargeant à partir du site Web de la SCHL à [www.schl.ca](http://www.schl.ca)

La date limite pour poser sa candidature est le **5 avril 2002**.



AU COEUR DE L'HABITATION  
Canada

## SOMMAIRE

### ÉDITORIAL

- 3 EN ARCHITECTURE, COMME AUX ÉCHECS, L'IMPORTANT C'EST L'OUVERTURE !  
JEAN-PIERRE CHUPIN
- 4 LA PIQÛRE DES CONCOURS  
PHILIPPE DROLET
- 5 UN ESPACE DE SILENCE !  
DIANE DUPRÉ
- 6 ACROBATIES DE L'ARCHITECTURE POTENTIELLE  
JEAN-PIERRE CHUPIN
- 10 LA BIBLIOTHÈQUE DE CHÂTEAUGUAY  
ATELIER T.A.G.+ JLP ARCHITECTES, LE PROJET LAURÉAT
- 14 EMOND KOZINA MULVEY ARCHITECTURE
- 16 BIRTZ BASTIEN ARCHITECTES
- 18 NOMADE ARCHITECTURE
- 20 ALARIE DESJARDINS, ARCHITECTES
- 21 LES ARCHITECTES BOUTROS ET PRATTE
- 22 HAL INGBERG ET VLADIMIR TOPOUZANOV, ARCHITECTES
- 23 DESNOYERS MERCURE & ASSOCIÉS
- 24 PRATIQUE CONCEPTUELLE, MATÉRIALITÉ, ESPACE ET TOPOGRAPHIE  
HAL INGBERG

### CRÉDITS

ccab

Sur la page couverture une des images de la présentation du projet lauréat du concours d'architecture pour la bibliothèque de Châteauguay par ATELIER T.A.G.+ JLP ARCHITECTES

Éditeur: PIERRE BOYER-MERCIER  
Membres fondateurs de la revue: PIERRE BOYER-MERCIER, PIERRE BEAUPRÉ, JEAN-LOUIS ROBILLARD ET JEAN-H. MERCIER.  
Membres du comité de rédaction: GEORGES ADAMCZYK, JEAN BEAUDOIN, ANNE CORMIER, PHILIPPE LUPIEN, PIERRE BOYER-MERCIER.  
Production graphique: CÔPILIA DESIGN INC.  
Directeur artistique: JEAN-H. MERCIER.

Représentants publicitaires (Sales Representatives) : JACQUES LAUZON ET ASSOCIÉS.  
■ Bureau de Montréal: 100, Alexis Nihon, bureau 592 / Ville Saint-Laurent, Québec /H4M 2P1.  
Téléphone: (514) 747-2332 / Télécopieur: (514) 747-6556.  
■ Bureau de Toronto : 1-800-689-0344.

**ERRATUM**  
Lors de la précédente parution de la revue ARQ nous avons fait une erreur dans l'orthographe du nom d'un des associés du consortium gagnant du concours d'architecture de l'Université Concordia. Nous aurions dû écrire que le projet lauréat du campus Sir Georges Williams était l'oeuvre de :

KUWABANA PAYNE MCKENNA BLUMBERG ARCHITECTS  
FICHTEN SOIFERMAN ARCHITECTS  
en collaboration avec STÉPHANE TREMBLAY / DANIEL ARBOUR & ASSOCIÉS.  
Nos excuses pour cette erreur.

ARQ est distribuée à tous les membres de L'ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC  
Dépôt légal: BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC et BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA.  
© ART ET ARCHITECTURE QUÉBEC: Les articles qui paraissent dans ARQ sont publiés sous la responsabilité exclusive de leurs auteurs.  
ISSN: 1203-1488.

Envois de publications canadiennes: contrat de vente #40037429  
ARQ est dorénavant publié quatre fois l'an par ART ET ARCHITECTURE QUÉBEC, corporation à but non-lucratif.  
Les changements d'adresse et les demandes d'abonnement doivent être adressés à:  
ART ET ARCHITECTURE QUÉBEC / 1463, rue Préfontaine / Montréal, Qc / H1W 2N6 / Tél. rédaction: (514) 523-7024; administration (514) 523-4900.  
Abonnements au CANADA (taxes comprises): 1 an (4 numéros): 36,81 \$ / 57,51 \$ pour les institutions et les gouvernements.  
Abonnements USA 1 AN: (4 numéros) 50,00 \$ / Abonnements AUTRES PAYS: 60,00 \$.  
ARQ est indexé dans «Repères».

## Le nouvel art de construire



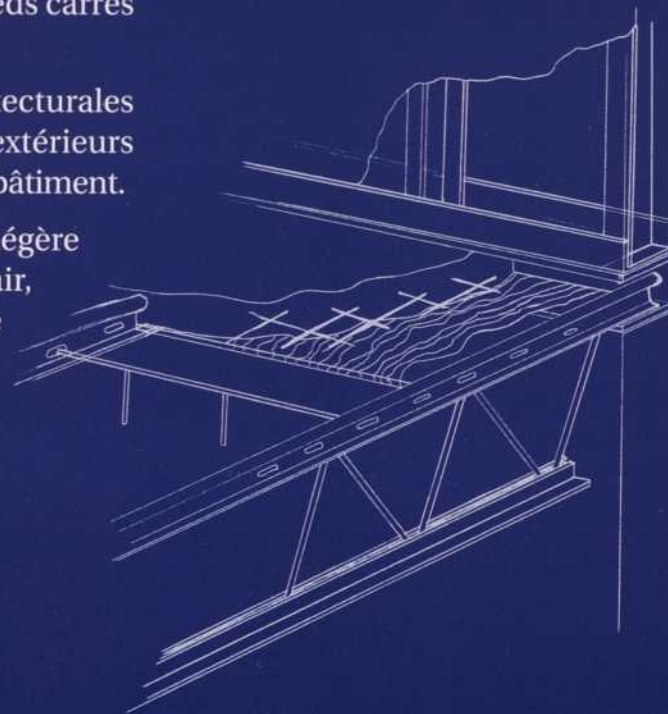
Projet : Domaine Duvernay  
Laval, QC  
Promoteur : Cholette et Morin  
Architecte : Antoine Chaloub

Le système Expanpro<sup>mc</sup> offre une solution efficace et économique pour ériger rapidement un édifice multirésidentiel. Il permet de fermer la coquille d'un édifice de 30 000 pieds carrés sur six étages en moins de cinq semaines.

Il est conçu pour satisfaire toutes les exigences architecturales et esthétiques et se prête bien à l'utilisation de finis extérieurs variés, donnant toute l'élégance et la durabilité voulues au bâtiment.

Le mur porteur est constitué d'une paroi structurale légère faite d'acier galvanisé et d'écrans pare-feu et pare-air, auxquels s'ajoute un isolant en polystyrène à haute densité. Assemblé en usine dans des conditions idéales, il peut être livré recouvert de béton polymère ou sans finition extérieure.

Pour en connaître davantage sur ce produit, composez dès aujourd'hui le 1 888 836-9807.



**expanpro**  
SOLUTIONS + SERVICE

740, avenue Guy-Poulin  
Saint-Joseph-de-Beauce (Québec) G0S 2V0  
Tél : (418) 397-1000 Téléc. : (418) 397-1001  
[www.expanpro.com](http://www.expanpro.com)

## EN ARCHITECTURE, COMME AUX ÉCHECS, L'IMPORTANT C'EST L'OUVERTURE !

AHI POURQUOI  
REDOUTER LA CRITIQUE,  
C'EST REFUSER UN  
RENDEZ-VOUS  
DÉLICIEUX AU CENTRE  
DES BOIS, PRÈS D'UN  
MARÉCAGE, PARCE QUE  
L'ON A PEUR DE LA  
PIQÛRE ÉPHÉMÈRE  
DES COUSINS.

Ledoux,  
Claude-Nicolas,  
*L'Architecture  
considérée sous le  
rapport de l'art, des  
mœurs et de la  
législation, Paris, 1804.*  
Tome premier. p.32

Le moins que l'on puisse dire, c'est que les 60 équipes d'architectes qui ont participé à la consultation ouverte de la première phase du concours de la bibliothèque de Châteauguay, n'avaient pas peur de la critique. Le jury, non plus, n'a pas manqué d'un certain courage ; constitué, pour partie, de néophytes. En fait, ces candidats se sont révélés tout à fait disposés à s'ouvrir aux arcanes et aux responsabilités de l'éducation architecturale, ce qui n'est pas la moindre des vertus d'un tel concours. On peut d'ailleurs se demander ce qu'un jury uniquement composé d'architectes aurait fait devant ce déferlement de modes de représentation ou de points de vue, d'avant-projets surdéveloppés ou d'esquisses bâclées, de petites métaphores ou de grandes idées. Il y a fort à parier qu'un tel jury aurait redouté la piquête éphémère des cousins, pour reprendre la mordante formulation de Claude-Nicolas Ledoux !

L'avenir nous dira si la composition tripartite des jurys (1/3 de représentants du maître d'ouvrage, 1/3 d'experts, 1/3 d'architectes) permet de rencontrer les attentes de toutes les parties. À la faveur de cet éditorial, on me permettra en tout cas de témoigner du sérieux avec lequel les personnes qui ont participé à l'évaluation de toutes ces propositions architecturales se sont acquittés de leur tâche. La municipalité n'en avait assurément pas anticipé l'ampleur, lorsqu'elle accepta de soumettre son modeste projet de bibliothèque à l'épreuve d'un concours d'architecture organisé à l'échelle de la province (fortement encouragée dans cette voie, il faut bien l'avouer, par les conseillers du ministère de la Culture et par le conseiller professionnel).

La formule du concours ouvert, à ne pas confondre avec le concours d'idées (puisque dans le cas présent le programme était déjà fort détaillé), n'est pas une procédure de consultation qui convient forcément à tous les projets et à toutes les situations. On imagine mal un concours ouvert sur un projet tel que celui de la Grande Bibliothèque du Québec. Le principal risque du concours ouvert est aussi son principal avantage ; l'anonymat et donc l'égalité des chances. Ou presque, car en matière d'architecture comme en matière de démocratie, l'obligation de résultat n'affranchit jamais du droit à l'erreur. Pour le concours de Châteauguay, il y eut en fait trois étapes : le concours ouvert, le concours restreint et la présentation orale. Le projet lauréat (Atelier T.A.G. et Jodoin Lamarre Pratte et associés) est effectivement celui qui a su présenter le plus d'ouverture sur les rapports entre la culture et l'histoire architecturale de la ville, le plus d'ouverture sur l'organisation du programme de la bibliothèque par rapport à la configuration du parc, et surtout, qui a su présenter le tout avec le plus d'ouverture et de conviction. De l'ouverture pour un concours ouvert : par les temps qui courent, l'architecture mérite bien quelques redondances !

Assumant les limites d'un numéro de la revue ARQ, qui ne permettent pas d'accorder une juste place à l'ensemble des 60 projets de la première phase, nous avons donc opté pour le sommaire suivant. D'une part, bien entendu, un compte rendu des projets lauréats, sélectionnés et mentionnés : donnant la parole aux architectes par l'entremise de leurs projets. D'autre part, une ouverture des quelques pages restantes à divers témoignages sur l'expérience de ce concours venant pour certains de personnes auxquelles on ne laisse jamais assez de place dans une revue d'architecture : celui d'un élu et président du jury (en l'occurrence le Maire de Châteauguay), celui de la bibliothécaire et principale représentante des usagers, celui d'une observatrice d'un Ministère de la Culture qui prend très au sérieux la question de l'éducation architecturale (et plus encore l'organisation des concours), celui d'un candidat dont le projet n'a pas été sélectionné mais qui a transféré le questionnement du concours dans un atelier à l'école d'architecture, celui du conseiller professionnel dont la fonction est cruciale, et finalement, celui d'un enseignant chercheur qui considère, du point de vue de l'architecture comme démarche de connaissance, que les projets de concours non sélectionnés ne sont pas des

projets « perdus ». À l'instar des projets conçus en situation pédagogique, les projets de concours constituent le ferment d'une « architecture potentielle », dont on sous-estime l'influence à long terme à tous les niveaux de l'édification. On saluera donc au passage, les efforts de ceux qui ont contribué à l'exposition de ces projets dans divers lieux publics, universitaires, et médiatiques\*.

Dans ce numéro d'ARQ, on ne trouvera nulle révélation fracassante sur les coulisses du jury, nuls regrets et pas plus de triomphalisme sur l'organisation des concours au Québec. On trouvera par contre des signes indéniables de la vivacité et de la disponibilité de l'architecture québécoise telle qu'elle s'est manifestée à l'occasion du concours de Châteauguay. Que ceux qui en doutent encore, se donnent mutuellement la piquête : entre cousins, il faut s'entraider !

Note.

\* Voir l'excellent article de David Theodore sur le concours de Châteauguay dans *The Gazette*, « Young talent builds a tower of books (Competition for library in Châteauguay drew 59 entries) », samedi 10 novembre 2001, p. j3.

Jean-Pierre Chupin est architecte M.O.A.Q. et professeur agrégé à l'école d'architecture de l'Université de Montréal. Détenteur d'un Master en histoire et théorie de l'architecture (McGill) et d'un Ph.D. en aménagement, il a enseigné à l'Université du Québec à Montréal et dans les écoles d'architecture de Toulouse et de Lyon.

# LA PIQÛRE DES CONCOURS

PHILIPPE DROLET, ARCHITECTE  
CONSEILLER PROFESSIONNEL POUR LE CONCOURS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE CHÂTEAUGUAY

Lorsqu'on prend connaissance de l'ampleur des démarches et de la complexité des enjeux qui ont mené au projet de construction de cette bibliothèque, on comprend alors quelle mouche a piqué Châteauguay. Depuis près de dix ans, des centaines de citoyens ont exercé des pressions et se sont impliqués dans ce projet. C'est pourquoi la ville s'est dotée d'un choix des plus éclairés quant au mode d'attribution de la commande architecturale. C'est dans cet esprit d'ouverture que le maître d'ouvrage a accepté la démarche d'un concours «ouvert», susceptible d'élargir les horizons et de développer un esprit critique par la comparaison de solutions. Voilà qu'apparaissait, sous la forme politique d'un «débat d'idées», non seulement un projet prometteur mais aussi une démarche fort intéressante.

Les échanges et discussions attribuables au processus de concours permettent en effet aux différents acteurs impliqués d'en découvrir les multiples facettes. Ce qui semblait hypothétique devient plus complexe et implique de multiples décisions. Les nombreux paramètres à inclure dans la balance apparaissent, se discutent, se précisent. On réalise les impacts et implications du projet sur le développement futur du secteur. Les voilà donc confrontés à qualifier, commenter, analyser, classer, évaluer... de l'architecture! Et non, il n'y a pas que les architectes qui se questionnent sur l'environnement bâti. Voilà aussi où se situe le défi de l'architecte. Un peu comme les musiciens qui jouent devant un auditoire qui ne lit pas la musique, les architectes doivent apprendre à pratiquer devant un auditoire à sensibiliser. « *C'est vrai, t'avais raison, y' en a un qui démolit le Centre culturel, carrement!* » m'a dit un membre du jury. Oui, c'est ça un concours. C'est parce que des architectes, capables de nombreux points de vue, prennent plaisir à ce genre d'exercice, qu'avancent les idées. Recevoir soixante propositions, c'est entendre des architectes ayant soif de défis nous crier en même temps : « *quand on construit, pensons-y!* » Un tel engouement pour le projet de la part des architectes responsabilisera le donneur d'ouvrage devant le choix déchirant à effectuer, mais combien stimulant. Voilà un pas d'effectué : partager la difficulté de faire de l'architecture, et ce, à travers une sensibilisation des différentes échelles rencontrées. De la planification urbaine à l'ergonomie, en passant par le simple citoyen avec son livre et son café, les paramètres en question sont nombreux. Bien que les architectes investissent une somme d'argent et d'énergie considérable dans cet exercice, sans tous gagner pour autant, il n'en demeure pas moins que les retombées de tels événements pour notre cadre bâti sont éloquentes. Moins visibles que les projets primés, les liens tissés maintenant entre les questions d'architecture et la ville de Châteauguay sont solidement noués.

Si les concours se caractérisent souvent comme lieu d'émulation d'une architecture spectaculaire, cet aspect ne provoque guère de déclic chez les utilisateurs. Ces derniers se soucient de plus en plus de l'utilisation quotidienne de leur environnement. L'évolution constante des types d'activités qui s'y déroulent demeure pour eux une préoccupation majeure. De même, la difficulté de préciser le programme appelle une souplesse dans la mise en forme du projet. L'exploit formel ou spatial se traduit ici par le potentiel d'adaptabilité. L'excellence architecturale recherchée repose sur la flexibilité que permet la planification. Le projet doit ainsi offrir d'excellentes assises de conception et enfin permettre une évolution dans la démarche à poursuivre entre le lauréat et le maître d'ouvrage. En effet, le concours représente seulement 15 % de la réalisation complète d'un mandat d'architecture. C'est bien sûr dans l'avenir qu'on récoltera les retombées de cet investissement à cette phase cruciale et les vrais résultats.

Si le mode d'octroi de la commande architecturale sous forme de concours est un projet important, il ne faut pas perdre de vue que cette démarche n'est pas une fin en soi. C'est un moyen d'assurer un processus rigoureux quant à la sélection du meilleur équipement culturel à bâtir. Cet exercice vise à assurer que les attentes d'une population critique et motivée par l'érection d'une telle infrastructure soient remplies. Le rayonnement de la bibliothèque de Châteauguay se doit d'être à la hauteur des aspirations fondées depuis de nombreuses années.

Peut-on trouver, pour une collectivité, meilleur processus à partager que l'acte de construire? Nul doute que le concours d'architecture n'est pas le seul moyen de se concerter et d'assurer une architecture de qualité. Mais cette démarche devrait permettre d'élargir le débat et de s'assurer qu'une plus grande quantité de points de vue soient abordés. C'est en questionnant ainsi le maximum d'intervenants, en choisissant ensemble les paramètres à considérer et la pertinence de l'approche à préconiser, qu'on peut avancer avec un regard mieux éclairé.

# UN ESPACE DE SILENCE !

DIANE DUPRÉ

DIANE DUPRÉ, M. URBANISME  
DIRECTION DE LA MONTÉRÉGIE  
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET  
DES COMMUNICATIONS  
(OBSERVATRICE DU MINISTÈRE DE  
LA CULTURE POUR LE CONCOURS  
DE LA BIBLIOTHÈQUE DE  
CHATEAUGUAY)

Un silence contenu, marqué d'hésitations, mêlé de craintes, parfois même de doutes, mais toujours imprégné d'admiration et de complicité.

Voilà à quel univers je fus confinée pendant les délibérations du jury dont les membres devaient faire consensus autour de quatre propositions parmi une soixantaine d'esquisses. Ce silence de circonstance, règle d'or de tout observateur, s'est réinstallé lors de la seconde étape où le choix d'une proposition détaillée parmi quatre prestations allait traduire, dans l'imaginaire des participants et dans le mien, les contours de la nouvelle bibliothèque municipale et sa matérialisation dans le milieu urbain et culturel de Châteauguay.

S'il s'agit là d'une expérience peu compromettante, elle requiert néanmoins une présence constante tout autant qu'effacée et une forte dose de patience, je dirais même de résignation pour rester à l'écart des discussions. En effet, ce n'est pas simple de rester muet à cette étape cruciale qui constitue le cœur du processus lié à la tenue d'un concours d'architecture !

Le ministère de la Culture et des Communications encourage la tenue de concours d'architecture dans la construction d'édifices publics et ce processus est devenu obligatoire pour tous les projets d'équipements culturels qu'il soutient financièrement et dont le coût de construction est supérieur à 2 M\$.

Malgré le caractère obligatoire de certains projets, la première étape de ce processus demeure la démonstration auprès du promoteur de la pertinence de tenir un concours d'architecture et de ses impacts sur la qualité du produit recherché. C'est à ce moment que s'établissent les assises sur lesquelles se développeront les éléments de réflexion qui viendront soutenir toute la démarche. Cette étape est donc très importante, et est-il besoin de rappeler que dans bien des cas, le concours d'architecture est perçu, à tort, comme une étape additionnelle dans un projet de développement occasionnant des coûts supplémentaires et une perte de contrôle du maître d'œuvre sur son projet.

À Châteauguay cependant, dès la première rencontre, les intervenants municipaux ont adhéré à ce processus. Ils y ont vu une excellente opportunité d'approfondir et de clarifier leurs exigences, de bonifier leur perception de l'environnement culturel dans lequel s'insère le projet, de confronter leurs idées avec des spécialistes du domaine de la bibliothéconomie, de l'architecture et de l'aménagement et enfin, d'évaluer différentes avenues de réponse à leurs besoins.

C'est donc dans un esprit de complémentarité et de convivialité que se sont élaborés par la suite les outils du concours sous la gouverne du conseiller professionnel. L'élaboration de la programmation aura permis à la municipalité d'élargir les paramètres du projet au-delà du cadre bâti et fonctionnel pour rejoindre l'exploitation maximale de l'ensemble du site d'implan-

tation, lequel est d'ailleurs devenu un des enjeux majeurs de ce concours. L'adoption d'une réglementation aura quant à elle permis de définir des balises équitables pour tous et surtout de rendre le processus transparent et ouvert à une diversité d'équipes d'architectes. C'est au cours de ces mois de travail d'équipe que s'est développée une réelle complicité entre les intervenants municipaux, le conseiller professionnel et moi-même. Je sais aujourd'hui que cette complicité a engendré l'immense respect qui a animé les séances de travail du jury.

Car, c'est dans le respect que le choix s'est fait et à partir des considérations de tous et de chacun. Faut-il rappeler que les intérêts des usagers et ceux des spécialistes n'ont pas nécessairement la même portée. Les uns vivront avec le nouvel équipement, ils y travailleront et celui-ci restera un témoin de leur histoire locale, alors que les autres sont davantage préoccupés par l'aspect créatif et innovateur de la démarche et par la recherche du meilleur parti architectural comme facteur de réussite du projet.

Le véritable défi du concours réside donc dans la convergence de ces intérêts et à Châteauguay, le défi était d'autant plus élevé que les architectes ont répondu en grand nombre à l'appel. Une réponse qui dans chaque esquisse présentée témoignait d'une prise de conscience de l'environnement urbain propre au projet, des enjeux poursuivis et cela, tout en reflétant une recherche de créativité qui fait honneur au milieu architectural québécois. Pour relever ce défi chacun des membres du jury s'est mis à l'écoute de l'autre, tous au même niveau, évoluant graduellement au cours des échanges vers un point commun : la solution optimale. Le président du jury, maire de Châteauguay, a participé à ce processus avec une telle conviction et un tel engagement, que je suis persuadée que la bibliothèque de cette municipalité sera demain un exemple dans la recherche de l'excellence en milieu municipal.

Cet exemple de réussite développé dans un espace de complicité m'a fait rapidement oublier la contrainte du silence pour ne retenir que les bénéfices de la démarche.

La solution universelle  
à tous vos besoins en stratifié



Caractéristique 1  
formabilité supérieure

Caractéristique 2  
résistance supérieure à l'usure

Caractéristique 3  
résistance chimique supérieure

Caractéristique 4  
résistance supérieure aux taches

ARBORITE DIVISION DE/OF PREMARK CANADA INC.  
385 LAFLÉUR, MONTRÉAL (QUÉBEC) CANADA H8R 3H7

TEL.: (514) 366-2710 • 1 800 996-0366 • FAX: (514) 363-0903  
E-MAIL: info@arborite.com

# ACROBATIES DE L'ARCHITECTURE POTENTIELLE

JEAN-PIERRE CHUPIN

CET ARTICLE A  
LARGEMENT BÉNÉFICIÉ  
DES COMMENTAIRES ET  
DES RÉFLEXIONS DES  
PROFESSEURS  
GEORGES ADAMCZYK  
ET DENIS BILODEAU.

Le déferlement des propositions lors de la première phase du concours de la bibliothèque municipale de Châteauguay a de quoi surprendre, ne serait-ce que du point de vue de la diversité des postures architecturales. Certes le temps des grandes doctrines unificatrices est révolu, pour le moment du moins. En ce changement de siècle qui n'en finit plus de changer, il est encore dans l'air du temps de faire le ménage de quelques certitudes modernes, de quelques hésitations post-modernes et de quelques autres tribalismes déconstructionnistes. Certes une nouvelle mouvance stimulée par des évangélistes du cyberspace semble pointer à l'horizon. Pensons, par exemple, à cette série d'expositions de projets présentés de façon très «tendance» par le Fond régional d'art contemporain d'Orléans (FRAC) sous l'intitulé : Archilab (Radical Experiments in Global Architecture). Son bouillonnant commissaire, Frédéric Migayrou, a su en tout cas dépourssiérer les passives et rigides expositions de dessins d'architecture typiques des années 1980, pour tenter de révéler le dynamisme des démarches de conception, par delà la statique des formes exhibées. Reste le problème de la bruyante profusion des images et des textes en surimposition. Il faut sans doute cela pour ébranler (par l'intermédiaire de leurs étudiants) l'inertie des élites installés aux commandes des écoles européennes. Mais il n'est pas encore certain qu'une mouvance techno-positive fasse autant d'effet de ce côté-ci de l'Atlantique : Montréal ne se considère-t-elle pas déjà comme un avant-poste du multimédia! Si les architectes des années 1970 et 1980 ont effectivement abusé de l'Histoire de l'architecture au point d'en détourner certains jalons en doctrines formalistes, les étudiants des années 2000 ne risquent-ils pas d'être tentés de jeter la culture architecturale (et son cortège de questionnements disciplinaires), avec l'eau du bain néo-moderniste?

Les écoles d'architecture ont leur part de responsabilité dans ce phénomène de désintérêt de plus en plus marqué pour la recherche architecturale sous toutes ses formes disciplinaires (historique, doctrinale, théorique, pédagogique) au profit d'un surinvestissement en direction de l'instrumentation technologique. Les étudiants actuels, loin des engagements socio-politiques (parfois à l'emporte-pièce) de leurs aînés, nourrissent actuellement une certaine inquiétude, non pas sur l'avenir de l'Architecture, mais sur l'architecture des connaissances et des savoirs-faire qu'il leur faut acquérir pour participer, en individus responsables, à l'épanouissement de la société. Une certaine mauvaise conscience post-moderne continue de faire son travail sournois de culpabilisation, minant au passage l'indispensable force de proposition des futurs architectes. Disons-le tout net, il n'est pas clair pour les étudiants, que le projet d'architecture soit un véhicule du changement social et des mutations culturelles, tant ils re-

çoivent de messages contradictoires sur la valeur de leurs propres projets d'étudiants, que ce soit de la part des milieux professionnels ou des milieux universitaires d'ailleurs.

Une comparaison permettra peut-être à ceux qui ont quitté l'école depuis plus d'une décennie, de mieux saisir ce changement de mentalité, auxquels ils participent peut-être malgré-eux, lorsqu'ils dévalorisent ces projets d'architecture de papier (ou d'écran) qui épaississent les portfolios. Prenons tous les projets «perdants» du concours de Châteauguay, et tentons d'en mesurer la dimension culturelle à long terme, tentons d'en évaluer la charge d'architecture potentielle : ces projets ont-ils une valeur par delà le concours? En d'autres temps, d'autres mœurs, on aurait probablement constitué un «salon des refusés», ne serait-ce que pour manifester la force des convictions de tel ou tel projet de société contenu en puissance dans tel groupe de propositions. On objectera peut-être qu'une bibliothèque municipale à Châteauguay, ce n'est ni le lieu d'un manifeste futuriste, ni celui d'un Pavillon de l'Esprit nouveau, ce n'est ni le «trou des Halles» dans le Paris des années 1970, ni le Parc de la Villette des années 1980. Mais faut-il oublier pour autant que le projet de Rem Koolhaas et du groupe OMA pour le Parc de la Villette a probablement rejailli avec autant d'impact sur l'éducation et la culture architecturale que le projet lauréat, et bien entendu réalisé, de Bernard Tschumi!

Dans les quelques lignes qui vont suivre, je voudrais donc aborder la question du «projet» du point de vue de la notion d'architecture potentielle, développant l'idée que le salon des refusés d'un concours est un réservoir inexploité des acrobaties de l'architecture potentielle. Je tenterai succinctement de distinguer, mais également de mettre en relation analogique l'architecture potentielle des projets conçus en situation pédagogique avec l'architecture potentielle des projets conçus en situation de concours.

## L'ARCHITECTURE COMME DISCIPLINE ET PROFESSION

On oublie facilement que la pensée architecturale se réfléchit, non pas à un seul niveau de construction, mais bien à deux niveaux : un niveau dit *pratique* dont on reconnaît de fait la légitimité, et un niveau dit *théorique*, que l'on pense d'autant plus marginal qu'il se révèle beaucoup moins visiblement et immédiatement opératoire. En architecture, il y a bien deux directions de l'action et de la cognition, mais il est préférable de distinguer l'horizon disciplinaire de l'horizon professionnel ; tout en remarquant que l'un et l'autre comportent une dimension pratique et une dimension théorique. Ces perspectives sont souvent considérées comme étrangères l'une à l'autre, puisqu'elles renvoient à des visées et à des temporalités très différen-

tes. Pourtant, sans chercher dans les marges de la discipline architecturale, si l'on prend à nouveau le cas du projet de concours, on conviendra qu'il ne peut être considéré ni comme une pure élucubration théorique, ni comme une simple activité professionnelle : ne relevant au fond ni de la recherche fondamentale, ni de la simple prestation de service. Un projet de concours, par exemple, peut être lauréat mais non réalisé. Il est alors du ressort d'une collectivité - comme du professionnel ou du chercheur - de participer à son archivage, ou à sa publication, et, ce faisant, de l'intégrer au débat culturel, au devenir collectif, au transfert des connaissances. Ou bien il peut être non sélectionné mais se voir transféré dans une autre situation, si l'équipe de conception juge pertinent d'en «recycler» tout ou partie. Faut-il pour autant oublier l'importance cruciale de la situation de concours qui en a permis la mise en projet initiale?

Un projet de concours fait donc partie de ces activités de la pensée architecturale qui se situent très exactement au croisement de la visée disciplinaire et de la visée professionnelle. Mais il existe une autre forme d'architecture potentielle qui partage le même statut intermédiaire, le même type d'entre-deux : il s'agit des projets conçus en situation pédagogique par les étudiantes et les étudiants en architecture. Pourtant, parmi les disjonctions qui atteignent jusqu'à la légitimité même de l'architecture à se présenter comme une discipline de pensée, force est de constater les contradictions très actuelles qui entourent la notion de projet dans la plupart des écoles d'architecture européennes et nord-américaines. En effet, selon les ateliers et selon les professeurs, l'étudiant est amené à considérer son projet tantôt comme un résultat (un objet), tantôt comme la représentation d'un résultat (une image), plus rarement comme un processus de pensée (un trajet) ; et il a souvent beaucoup de difficultés à comprendre pourquoi son projet n'est pour les uns qu'une pâle simulation d'un projet professionnel, et que pour les autres disciplines universitaires, il n'est guère plus qu'une forme d'activité créatrice sans véritable statut épistémologique : c'est-à-dire sans grande valeur dans le concert des connaissances. Dans les grandes universités dites - de recherche - l'Architecture est, rappelons-le, bien loin de rayonner légitimement comme une discipline de pensée. En d'autres termes, tout se passe comme si le projet de l'étudiant - cet indicateur majeur de son niveau d'acquisition des connaissances architecturales - n'avait ni une réelle valeur professionnelle, ni une réelle valeur disciplinaire : un mauvais calque d'étude en quelque sorte!

## FAUT-IL CHOISIR ENTRE CONSTRUIRE ET INSTRUIRE?

On ne soulignera sans doute jamais assez, que parmi nos projets les plus importants, qu'ils soient existen-

tiels, techniques ou organisationnels, les projets d'architecture présentent la particularité de conjuguer deux motivations bien distinctes. Ils participent en effet d'une oscillation entre l'ambition de construire et l'ambition d'instruire. En ce sens, ils correspondent à un profond désir d'édification. Évoquer l'édification c'est aussi faire appel en une formule inhabituelle, et certes imposante, à au moins trois intentionnalités souvent vécues comme contradictoires, et beaucoup plus rarement comme complémentaires :

1 - Il y a édification à chaque fois que l'on cherche à faire exister et à donner une forme à un projet. Ce que l'on nomme généralement la «conception du projet» correspond globalement à l'ensemble des démarches intentionnelles allant des premières esquisses jusqu'aux négociations contractuelles de la réalisation finale. L'édification du projet est en ce sens un phénomène de formation relativement long, résultant de multiples interactions.

2 - Il y a également édification lorsque l'on cherche à façonner l'esprit et les aptitudes de quelqu'un en le formant à la fois «au projet» (en tant que démarche opératoire menant à une réalisation, que celle-ci concerne un objet, une organisation, ou plus globalement une activité professionnelle), et «par le projet» (en tant que démarche pédagogique interpellant le potentiel et les motivations de l'individu).

Dans le premier cas, l'édification du projet fait appel à l'intention de construire (du ou de ses concepteurs). Dans le deuxième cas, c'est l'intention d'instruire que l'on sollicite principalement. Cette première distinction, pour être claire, n'en est pas moins insatisfaisante. Les relations entre construire et instruire sont plus étroites qu'il n'y paraît par exemple dans les oppositions entre le constructeur et l'instructeur, entre le professionnel et le professeur. Les choses ne sont pas aussi tranchées dans les faits. Si besoin est, il suffit de se reporter à l'étymologie latine pour constater : que l'instruere et le construere signifient tous deux bâtir, l'instructio elle-même signifiant construire. Pour rendre justice à la complexité de l'édification, il faut donc reconnaître l'existence d'une relation intermédiaire : c'est le troisième niveau de motivation, celui qui s'adresse à l'unicité fondatrice de tout projet :

3 - On parlera d'édification du projet pour signifier cette intention, souvent inavouée, cette pulsion - inscrite au cœur même de la conduite à projet en architecture - de parvenir à un tout cohérent : de concourir à faire tenir ensemble des parties instables en une formation (comme on parle de formation musicale, de formation aérienne, ou même de formation de recherche). Dans ce troisième sens, il ne peut s'agir uniquement de solliciter une intention de construire, ou même une pure intention d'instruire, mais bien de mobiliser les deux à la fois. Nous parlerons alors d'in-

struction d'édifier. Or l'aedificare latin, s'il renvoie à la constitution d'une demeure par son préfixe aedes, signifie à la fois bâtir, élever quelque chose de considérable ; mais également instruire, porter à la vertu par des exemples ou des paroles.

Qu'en est-il, dans ce cas, de l'édification du projet en situation pédagogique, comme en situation de concours? Si cela correspond d'un côté à une série d'actes et de raisonnements visant à concevoir un projet pour mieux construire, et d'un autre côté à une série d'actes et de raisonnements visant à transmettre un projet pour mieux instruire : ces actes et ces raisonnements sont-ils analogues dans les deux cas? La difficulté initiale de l'édification du projet d'architecture réside effectivement dans un souci de faire converger une connaissance des objets à construire sur une connaissance des êtres à instruire. De façon à dépasser certaines des disjonctions actuelles qui réduisent le projet en situation pédagogique à une simulation «immature» (voire irresponsable) du projet professionnel, et les projets de concours à des explorations «avortées», il s'agit dans un premier temps de distinguer les visées disciplinaires et professionnelles de l'architecture, ne serait-ce que pour identifier un éventuel entre-deux. De même qu'il convient de respecter ces architectes en puissance que sont les étudiants (au moins autant que l'architecture potentielle de leurs projets), il est indispensable de reconnaître le potentiel d'édification des projets de concours : au sens propre du terme, il s'agit de reconnaître leur «virtualité».

#### L'ARCHITECTURE VIRTUELLE DES PROJETS DE CONCOURS

Considérons, par exemple, le nombre de concours organisés au Canada entre le début des années 1980 (Edmonton City Hall competition, Mississauga City Hall and Civic square competition, Calgary Municipal Building competition) et 2000 (Concours de la Grande Bibliothèque du Québec). Cette périodisation n'est pas innocente, puisqu'elle nous permet de mettre en corrélation d'une part l'instauration progressive d'une pratique des concours publics au Canada et d'autre part, un phénomène d'intensification des «pratiques réflexives» (au sens donné à cette expression par le théoricien de la pédagogie et de la consultation urbanistique, le regretté D.A. Schön).

Les propres études de Schön sur l'épistémologie de l'agir professionnel ont grandement contribué à la reconnaissance du paradigme réflexif en architecture; les démarches de conception ne pouvant être adéquatement représentées à travers le modèle de la rationalité technique (Schön, 1994). La conception du projet d'architecture est un processus complexe (fait de ruptures, de retours et de réorientations), qui fait davantage appel à un processus cyclique d'itération,

qu'à un processus rationnel (et encore moins linéaire) de résolution de problème. Qu'il s'agisse de critique externe et interne, de consultation pluridisciplinaire, de conception collaborative, de médiation culturelle, etc. les pratiques réflexives sont désormais constitutives de la plupart des projets d'architecture. On constate également, depuis quelques années, que la conception du projet d'architecture fait de plus en plus appel à des niveaux de collaboration hétérogènes. En situation professionnelle, le concepteur travaille rarement seul et le partage des modèles spatiaux s'accompagne d'un partage de connaissances parfois explicites, mais le plus souvent implicites (*knowledge in action*). Aujourd'hui, le nombre des situations de collaboration à distance s'accroît proportionnellement au développement des technologies de la communication, y compris lorsque les projets font appel à des équipes situées dans une même ville. Et ce phénomène précipite d'autant le recours à des stratégies réflexives.

Bien qu'il existe en architecture, une longue histoire de pratiques s'appuyant sur une démarche consciente de distanciation, de questionnement et d'exploration par rapport aux conventions disciplinaires et culturelles qui tendent à régir la production du cadre bâti, cette tradition a connu des développements particulièrement riches dans le dernier quart du vingtième siècle : une période marquée à la fois par une activité critique intense, et par une recrudescence du recours à la formule du concours. L'historien Anthony Vidler a récemment jeté les bases d'une cartographie des nouvelles stratégies à l'œuvre dans l'architecture contemporaine, qui se «réfléchissent», en particulier, par l'intermédiaire de publications spécialisées, de reportages, de films, d'expositions et de multiples autres formes de médiations à «l'inquiétante étrangeté», pour reprendre l'expression freudienne (Vidler, 1992). Dans une telle perspective, il est clair que l'instauration progressive des concours publics d'architecture au Canada, à partir du début des années 1980, constitue un phénomène important qui n'a pas été étudié de façon rigoureuse et approfondie. Entre le concours pour l'Hôtel de Ville de Mississauga (remporté par Jones et Kirkland, architectes à Toronto et lauréats parmi 246 participants de toutes les provinces canadiennes) et celui de la Grande Bibliothèque du Québec (remporté par l'agence Patkau, associée aux architectes Croft-Pelletier et Gilles Guité), pas moins d'une cinquantaine de concours ont donné lieu à plus de 250 projets d'édifices et d'aménagements publics, et ce, sans compter les concours d'idées organisés par les revues spécialisées ou par le Centre Canadien d'Architecture. Ne serait-ce que pour ces deux grands édifices symboliques érigés à partir de 1982 par la Société de construction des musées du Canada, soit la Galerie nationale du Canada et le Musée national de l'homme,

pas moins de 12 équipes canadiennes (5 pour le premier et 7 pour le second) avaient lors été mandatées pour proposer des projets.

À partir de 1975, on note déjà une forte intensification des pratiques critiques au Québec. L'installation *Corridart*, de l'architecte Melvin Charney, conçue en 1976 pour protester contre la destruction graduelle du tissu urbain historique montréalais, constitue un exemple marquant, voir un événement fondateur, dans l'émergence d'un nouveau paradigme réflexif dans l'architecture contemporaine au Québec. Depuis, on a reconnu, par exemple, les travaux de Pierre Thibault, de l'Atelier Big City, du groupe In Situ, de Bosses design, de Schème inc., ou encore les réflexions archétypales sur la ville et la culture de la production bâtie de l'architecte Jacques Rousseau. Mais au Québec, comme ailleurs, le tournant réflexif ne se manifeste pas uniquement à travers des pratiques marginales ou «événementielles», comme en témoigne de façon générale le courant du «régionalisme critique» identifié par Alexander Tzonis et Kenneth Frampton. Comme partout, on assiste à un déplacement progressif des activités réflexives du front de l'exploration limitrophe à celui de la pratique professionnelle confirmée (de Dan Hanganu et Provencher-Roy à Éric Gauthier, en passant par Saucier et Perrotte, Allaire-Bergeron-Courchesnes, Dupuis et Letourneux, Cardinal et Hardy, etc.). Entre 1980 et 2000, le contexte québécois n'a donc pas été en reste sur le plan de l'ouverture de la pratique et de la discipline par les concours, puisque pas moins d'une trentaine de situations ont donné lieu à plus de 150 projets d'édifices publics, et ce, sans compter les concours d'idées organisés par la revue ARQ. Toutefois, il est important de noter qu'en dépit des efforts des personnes qui participent au comité des concours de l'Ordre des Architectes du Québec, il n'existe actuellement aucun répertoire à jour des concours organisés depuis le début des années 70. (Saluons donc au passage l'engagement de certaines personnes pour leur discipline, et plus particulièrement, l'architecte Jean Ouellet, qui vient récemment de transmettre ces archives personnelles sur les concours à l'école d'architecture de l'Université de Montréal.)

Ce phénomène de métissage des connaissances, encore très mal connu en architecture, coïnciderait avec une transformation des conditions culturelles et technologiques relatives aux pratiques cognitives constitutives de la pensée architecturale : la mise en réseau des équipes et l'informatisation des supports de conception intensifiant et diversifiant le partage de la décision et des connaissances. La formule du concours est déjà identifiée, par certains historiens de l'architecture, comme une situation favorisant la recherche et l'expérimentation (Jong 1994, Lipstadt, 1989 et 1991 (voir ARQ # 59)). On peut aller encore plus loin en formulant l'hypothèse que la procédure du concours participe, dans son ensemble, à la construction d'un espace public d'énonciation et de débat sur les valeurs et les orientations d'une société et, dans ce sens, qu'elle contribue à l'intensification des pratiques d'exploration et de médiation culturelle dans les bureaux d'architecture.

Toutefois, n'est-il pas paradoxal que les explorations et les transferts de connaissance semblent plus développés dans les contextes professionnels que dans les contextes académiques : là où le projet d'architecture devrait être aux avants-postes des mutations culturelles et intellectuelles? Ceci pourrait expliquer l'étonnante réticence du milieu universitaire à s'intéresser aux transformations locales de la pratique. De nombreuses recherches portent en effet sur la conservation des édifices anciens (l'étude des patrimoines traditionnels et modernes), d'autres travaux s'attachent à la reconstitution des cheminements monographiques (pour ne pas dire biographiques) des œuvres, mais il faut admettre que nous disposons de très peu de recherches consacrées spécifiquement à l'étude des stratégies contemporaines de conception et des nouvelles pratiques réflexives en architecture dans les contextes culturels canadiens et québécois. En outre, certaines études sur la représentation architecturale portent, de façon parfois fragmentaire, sur des documents conçus à l'aide d'opérations analogiques (dessins, maquettes, etc.), mais rares sont les recherches permettant de comprendre les trajets de la pensée analogique dans les opérations de conception. Pour l'essentiel, cette lacune s'explique par un surinvestissement des financements, et donc des efforts, consacrés à la mise au point de systèmes de conception assistée par ordinateur, au détriment paradoxal de recherches sur les aspects cognitifs et disciplinaires les plus fondamentaux.

#### CONSTRUIRE, INSTRUIRE ET TRADUIRE!

Lors des récents «Entretiens du Centre Jacques Cartier» organisés à Lyon en décembre 2001, un colloque transdisciplinaire a permis de formuler quelques-unes des questions les plus vives relativement au projet d'édification contemporain. Intitulée «Construire, Instruire, Traduire», cette rencontre scientifique sur les «médiations, transferts et connaissances dans le projet d'édification» a rassemblé des interlocuteurs provenant de trois groupes de disciplines concernées par un recours de plus en plus intensif à la notion de projet, soit : l'architecture, l'ingénierie urbaine et les sciences de l'éducation (voir le site <http://www.lyon.archi.fr/CIT2001>). Cette convocation de différents points de vue internationaux, tant européens que nord-américains s'était donnée pour objectif d'évaluer le potentiel paradigmatique du projet d'architecture. En effet, à la croisée des perspectives cognitive et culturaliste, l'architecture se révèle traversée par la double ambition de construire et d'instruire (une dualité qui, comme nous l'avons souligné plus haut, est au cœur même de la racine étymologique latine *aedificare*). Face à des opérations de transfert au sein desquelles les connaissances ne sont pas seulement déplacées, mais le plus souvent transformées, ou mieux «traduites», il s'agissait en particulier de s'interroger sur les phénomènes d'altération : altération des connaissances, altération des efficacités.

Que ce soit du point de vue de l'architecture, de l'ingénierie ou de l'éducation, les chercheurs et les professionnels qui ont participé à ce colloque se sont accordés pour reconnaître que les transferts de

connaissance se répartissent selon au moins trois dimensions constitutives du projet appelant trois directions de recherche, trois types de questionnements :

1- la dimension opérationnelle : (construire)  
La pratique constructive du projet peut être appréhendée comme la mise en œuvre de savoirs, savoir-faire, et connaissances incorporées. Considérant qu'un projet peut-être l'occasion d'une véritable production de connaissances, comment celles-ci sont-elles construites en situation de projet?

2 - la dimension pédagogique : (instruire)  
La pratique pédagogique du projet peut-être examinée du point de vue de l'apprentissage (ou comme auto-apprentissage) et, en particulier, comme un processus d'incorporation des savoirs nécessaires à la participation collective au projet d'architecture. En quoi, le projet est-il un espace de partage des connaissances: qu'est-ce que l'on instruit en situation de projet?

3 - la dimension transdisciplinaire : (traduire).

Finalement il apparaît nécessaire de confronter ces deux dimensions par lesquelles émerge la figure du projet d'architecture comme mode d'action privilégié dans l'édification contemporaine. Dans quelles conditions, et à quelles conditions, le projet se révèle-t-il un phénomène déterminant dans le transfert des connaissances : qu'est-ce que l'on traduit en situation de projet? La surenchère verbale autour de la notion de projet masque parfois une véritable absence de projet, y compris en architecture. Certains projets se révèlent bien peu constructifs et d'autres projets sont encore moins instructifs. À l'inverse il se trouve des projets pédagogiques, ou des projets d'ingénierie dans lesquels ces deux dimensions ne sont pas assez soulignées, tandis que de nombreux autres se montrent la plupart du temps ostensiblement trop «édifiants». Dans le cadre de cet article, il ne saurait bien entendu être question de rendre compte de ce que la vingtaine de conférenciers européens et nord-américains ont traité à cette occasion. De façon plus judicieuse, on s'en tiendra à évoquer ce dont les architectes Claude Provencher et Éric Gauthier ont débattus en particulier avec les pédagogues Bernard Rey et Jacques Tardif, et on mentionnera en conclusion un élément de synthèse proposé par Philippe Meirieu, qui fut le principal conseiller de l'ancien ministre français de l'éducation, Claude Allègre.

Lors d'une présentation portant sur la conduite, mais également sur les dérives, du projet d'architecture en situation de «fast track», l'architecte montréalais Claude Provencher, s'est penché sur les incidences de cette procédure de gestion sur la nature fondamentale du projet d'architecture. Pour Claude Provencher, les contraintes du temps et de l'argent ont fait naître des méthodes accélérées de livraison de projet qui ont un impact évident sur la méthode de conception, de réalisation et par conséquent, sur ses résultats. Reconnaissant que les projets conçus et exécutés selon ces critères organisationnels battent les records du temps, il admet également que cette procédure soulève une vague de controverses de la part de professionnels et même de la part des instances judiciaires. Cette tendance du recours au *fast track*, qui apparaît selon lui irréversible, appelle en retour des

efforts pédagogiques et des recherches permettant d'assister les futurs architectes dans leurs tentatives d'en influencer le développement et l'usage. Selon Claude Provencher, le *fast track*, appelle de nouvelles compétences.

Or, s'agissant des compétences associées au projet, le professeur Bernard Rey, Directeur du service des sciences de l'éducation de l'Université Libre de Bruxelles, a insisté sur le fait qu'une compétence ne se réduit pas à utiliser ou à inventer des procédures. «Énumérer des compétences à acquérir, explique le professeur Rey, c'est rappeler qu'entrer dans les savoirs revient à adopter une posture d'activité intellectuelle : c'est faire fonctionner ce savoir, ré effectuer les choix et les inférences qui ont servi à sa construction, c'est utiliser des procédures, c'est aussi se poser des problèmes et tenter de les résoudre grâce aux procédures que l'on connaît ou à celles que l'on construit... être compétent, c'est donc construire une situation, c'est-à-dire découper un segment du continuum spatio-temporel et y repérer différents caractères. Or, ce qu'exige la compétence, au sens fort du terme, c'est un projet comme acte de liberté par lequel on décide de ce qui mérite d'être pris en compte et par lequel le monde prend sens et qualités. Et même si ce faisant, le sujet donne à la réalité un sens que d'autres ont donné avant lui, c'est pour lui à chaque fois un acte de nouveauté.»

Le projet est donc le lieu d'un métissage, particulièrement complexe, de connaissances, d'innovations et d'apprentissages. De surcroît, il n'y a pas seulement transfert de connaissances, mais également transfert des apprentissages, comme l'a très bien montré le professeur Jacques Tardif de la Faculté de l'Éducation de l'Université de Sherbrooke. Selon Jacques Tardif, le degré de transférabilité des apprentissages est fort différent selon que ceux-ci sont réalisés dans un milieu formel ou non formel d'éducation et de formation. En fait le transfert des apprentissages se révèle plus facile à saisir par les causes permettant d'expliquer l'absence de transfert des apprentissages scolaires, que par des modèles théoriques encore mal définis. Considérant que la disposition des apprenants à transférer (ainsi que leur rapport au savoir) semble finalement plus déterminante que les stratégies éducatives, Jacques Tardif, propose de privilégier l'axe des compétences par rapport à celui des connaissances, que ce soit dans les programmes de formation comme dans l'enseignement.

Dans le contexte nord-américain de l'éducation architecturale, on connaît bien ce problème de l'équilibre entre compétences et connaissances, un équilibre délicat et acrobatique, dont la mesure détermine en outre la sanction des comités d'accréditation des écoles d'architecture. Or, parmi ces dizaines de compétences indispensables à l'architecte, il en est une dont la transversalité a semble-t-il échappé aux instances décisionnelles chargées de fournir le cadre d'exercice de ces comités. Cette compétence complexe, qui traverse de part en part le projet d'architecture, on la désignera par la métaphore de la «traduction». Éric Gauthier, autre architecte montréalais invité à réfléchir sur les dimensions du projet d'édification, a très justement illustré cette question du projet comme traduc-

tion, en prenant le cas du réaménagement de la Biosphère de Montréal. On sait qu'à l'automne 1991, la Ville de Montréal et le ministère canadien de l'environnement lançaient un concours d'architecture devant conduire à la transformation du Pavillon des États-Unis construit à l'occasion de l'exposition universelle de 1967, pour y aménager un centre d'interprétation consacré à l'eau et plus particulièrement au fleuve Saint-Laurent. L'extrait suivant reprend les éléments de la communication d'Éric Gauthier au colloque de Lyon.

«Le concours présentait trois enjeux distincts et relativement nouveaux qui occupent une place importante dans la réflexion qui accompagne la production de l'architecture contemporaine. En premier lieu, il faut aborder la problématique de ce que l'on qualifie aujourd'hui de patrimoine moderne. Le dôme géodésique conçu par Buckminster Fuller appartient à la catégorie des icônes du vingtième siècle aux côtés de l'arche de Saint-Louis, de l'opéra de Sidney et du Chrysler Building. Nous sommes aujourd'hui outillés intellectuellement pour intervenir sur les bâtiments et monuments hérités des siècles précédents, mais le travail de recherche et de documentation préalable à la formulation de principes relatifs au traitement à accorder aux vestiges modernes demeure embryonnaire. Ensuite, il faut évoquer le sujet de la multidisciplinarité. On présente habituellement à l'architecte un programme détaillé des surfaces et des usages prévus afin d'encadrer son travail de conception. Ici l'énoncé des besoins consistait en un texte bref décrivant la mission de l'institution en termes généraux et l'on requérait des concurrents qu'ils se constituent en équipes intégrant muséologues, muséographes, conseillers scientifiques, architectes et ingénieurs pour formuler des propositions liant contentant et contenu. Enfin il fallait également que le projet soit exemplaire sur le plan environnemental et mette en œuvre des moyens et des techniques appropriés pour produire ce que l'on qualifie aujourd'hui d'architecture verte. La présentation du processus qui a conduit à la réalisation du projet ainsi que des stratégies architecturales utilisées souligne la tension qui peut être générée par le désir de suivre une démarche rigoureuse s'inspirant de la recherche appliquée dans la conduite du projet alors que le geste de création architecturale relève plutôt du raccourci poétique et de la rhétorique de la séduction. Le dôme de Fuller, illustre de façon tragi-comique cette tension entre la volonté exprimée par celui-ci de contribuer à la sauvegarde d'un monde menacé par l'épuisement des ressources naturelles et son désir de créer une œuvre forte et singulière inscrite dans une pensée utopiste portant à son paroxysme la mécanique simplificatrice du concept architectural.»

Finalement, comme l'a superbement montré le pédagogue Philippe Meirieu dans une conférence de synthèse adressée aux participants du colloque de Lyon : «nous ne pouvons pas nous dispenser d'inventer... car, comme tous les projets humains, l'architecture n'est jamais définitivement fondée. Il y a rupture entre ce qui est de l'ordre de l'analyse et ce qui est de l'ordre de l'inventivité individuelle ou collective». Pour Phi-

lippe Meirieu, on ne peut fonder une théorie du projet sans d'abord assumer le caractère contradictoire de l'activité humaine. Reprenant les trois axes du colloque (construire, instruire, traduire), il propose donc une compréhension du projet d'édification visant, d'une part, à construire des actions humaines acceptables, des chemins possibles ; visant, d'autre part, à instruire dans le partage des contradictions fondatrices ; et, finalement (s'adressant au titre du célèbre ouvrage de Michel Foucault, *Surveiller et punir*), des projets visant à traduire pour mieux «habiter et grandir».

#### CHÂTEAUGUAY ... À L'ÉCOLE DES CONCOURS

Oubliant un peu vite qu'il existe de multiples façons de concourir à l'édification architecturale, certains architectes engagés dans les dures réalités d'un concours se comportent parfois comme des sportifs chauvins, pour qui seule compte la victoire sur l'adversaire. Mais n'en déplaise aux raccourcis de la traduction anglaise, un concours n'est pas une compétition! Sinon de quelle victoire parle-t-on? De la victoire d'une équipe lors d'un Grand Prix de formule 1, ou de la victoire éminemment solitaire, d'un marathonien? S'abstenant de souscrire aux seules logiques économiques, faut-il pour autant s'abandonner aux logiques à court terme des satisfactions événementielles? Quitte à mettre ainsi notre existence disciplinaire en danger ou à l'épreuve, ne devrait-on pas préférer la victoire insaisissable et ineffable de l'acrobate au Cirque du Soleil? Comme le rappelle Kenneth Frampton, en conclusion de *Studies in Tectonic Culture* (1995), la métaphore de l'acrobate fut en d'autres temps proposée par nul autre que Le Corbusier, pour rendre compte d'une condition, qui pour être physiquement très inconfortable, n'en relève pas moins d'un choix personnel. L'architecte, disait notre héros moderne, ne doit pas rechercher la vérité dans les extrêmes, il doit constamment lutter pour maintenir l'équilibre, il doit vivre dans le monde merveilleux de l'acrobate : «personne ne lui a demandé de faire cela, et personne ne lui doit de remerciements».

#### Liste indicative des principales citations :

- ARQ. (Architecture Québec), «Les concours d'architecture 2», no 59, 1991.
- ARQ. (Architecture Québec), «Les concours d'architecture mythes et réalités», numéro 61, 1991.
- ARQ. (Architecture Québec), «La commande publique», no 108, 1999.
- *The Canadian Architect*, Architectural competitions: Retrospect and Prospect, May 1981, vol. 26 # 5
- *The Canadian Architect*, Art Gallery of Ontario (Larry Richard on architectural competitions), April 1987, vol 32 # 4
- Section a. «Mississauga City Hall competition, An Overview», Montréal, Mars 1983.
- Section a (supplément), «Douze projets pour la Galerie Nationale du Canada et pour le Musée National de l'Homme», Montréal, Août 1984.
- Adamczyk, Georges, «Le petit Vitruve infatigable», Possibles, vol.18, no 1, 1994.
- Bilodeau, Denis, *Precedents and Design Thinking in an Age of Relativization*. Delft : Delft Bouwkunde Press, 1997.
- Boutinet, Jean-Pierre, *Anthropologie du projet*. Paris : PUF, 1998.
- Charney, Melvin, *Ville métaphore projet : architecture urbaine à Montréal 1980-1990*, Montréal : Éditions du Méridien, 1992.
- Chupin, Jean-Pierre, «L'analogie ou les écarts de genèse du projet d'architecture», *Genesis*, n° 14, numéro spécial (édité par Pierre-Marc de Biasi et Réjean Legault). Paris, septembre 2000. pp 67-91
- Jong, Cees de et Erik Mattie. *Architectural competitions = Architektur Wettbewerbe = Concours d'architecture*. Köln: Benedikt Taschen, 1994.
- Lipstadt, Hélène, et al., *The Experimental Tradition (Essays on Architectural Competitions)*. Princeton : Princeton Architectural Press, 1989.
- Montréal (Québec). Service de l'habitation et du développement urbain, Société d'habitation du Québec, et al. *L'Art de vivre en ville : concours national d'architecture*. [Montréal] [Québec] [Ottawa], Ville de Montréal Service de l'habitation et du développement urbain ; Société d'habitation du Québec ; Société canadienne d'hypothèques et de logement. 1992.
- Schön, Donald A. *Le praticien réflexif (À la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel)*. Traduit par Jacques Heynemand et Dolorès Gagnon. Montréal : Les Éditions Logiques, 1994.
- Vidler, Anthony, *The architectural Uncanny*. Cambridge: M.I.T. Press, 1992.

# ATELIER T.A.G.+ JLP ARCHITECTES

## LE PROJET LAURÉAT

MANON ASSELIN (T.A.G.) - ARCHITECTE

KATSUHIRO YAMAZAKI (T.A.G.) - ARCHITECTE STAGIAIRE

MARC LAURENDEAU (J.L.P.) - ARCHITECTE

### APPROCHE THÉMATIQUE: LA PIERRE LEVÉE

«Dans la ville où je suis né, le passé porte le présent, comme un enfant sur ses épaules.»

Robert Lepage, *Le Confessionnal*. (1995).

Située dans le centre névralgique des services municipaux, la nouvelle bibliothèque de Châteauguay se dresse telle une *Pierre levée*, son «cabinet de livres» en pierre des champs apparaissant au-dessus du paysage Châteauguais d'arbres et d'eau. Le bâtiment marque l'embrasure entre la ville et la sérénité du parc qu'elle délimite. Simple autant par sa forme que par sa matière, ce «cabinet de livres» tout en pierre s'inscrit en continuité avec l'héritage historique de Châteauguay.

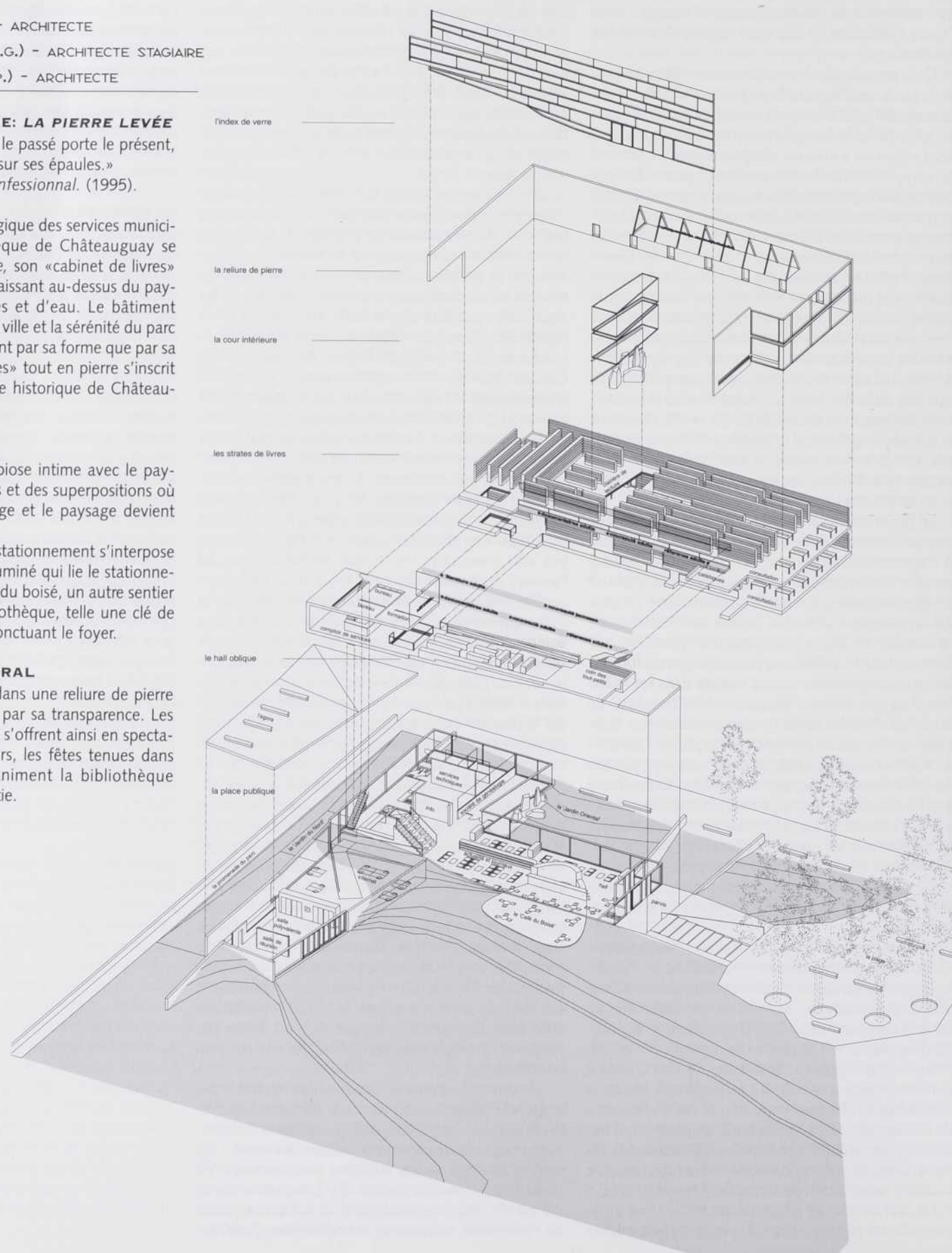
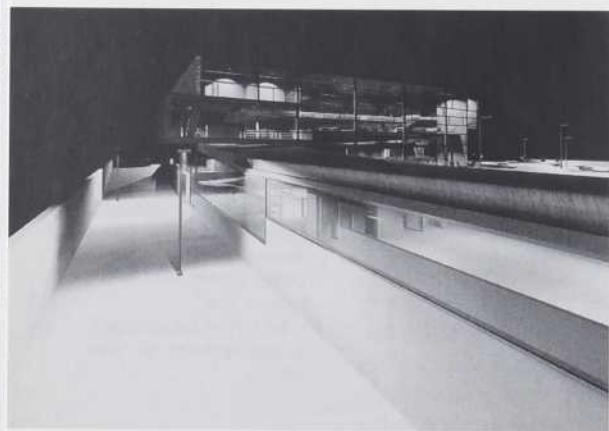
### L'IMPLANTATION

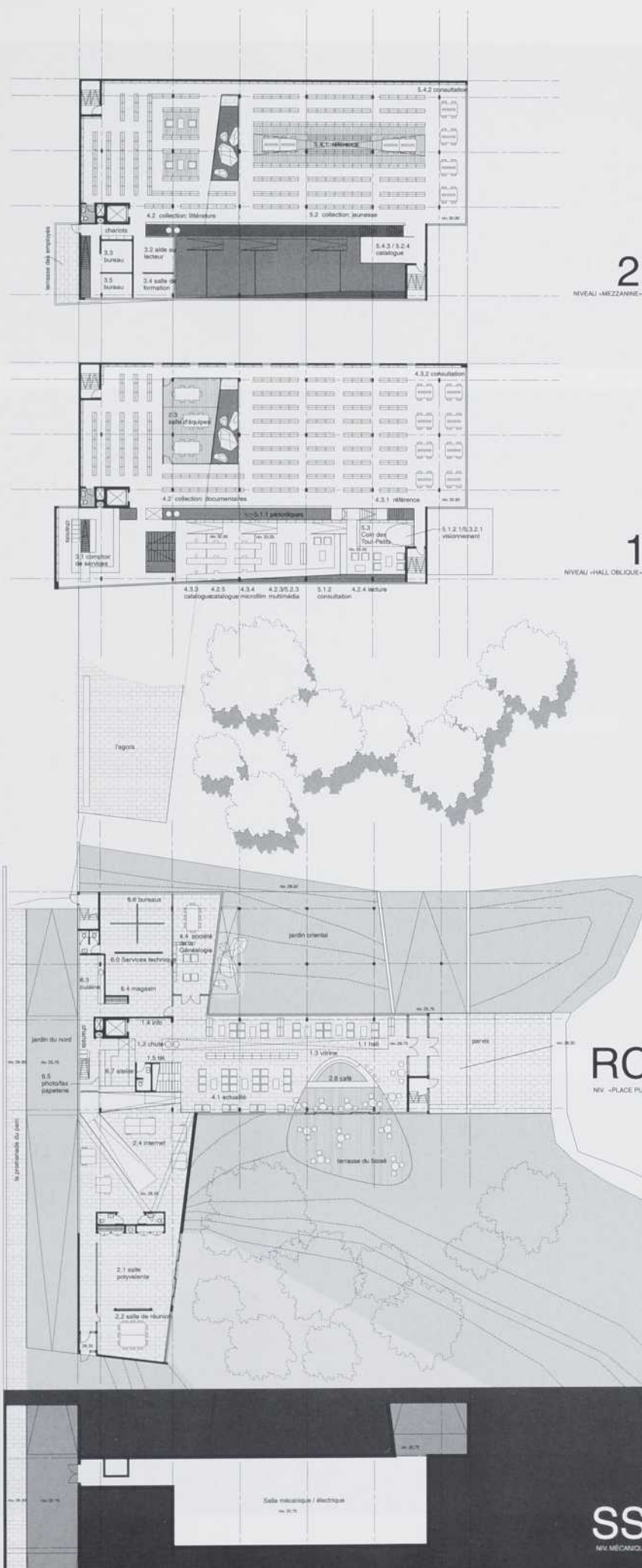
Le projet propose une symbiose intime avec le paysage par des entrelacements et des superpositions où l'architecture devient paysage et le paysage devient architecture.

Entre la zone verte et le stationnement s'interpose un sentier piéton pavé et illuminé qui lie le stationnement à la bibliothèque. Près du boisé, un autre sentier mène au Polydium. La bibliothèque, telle une clé de voûte, structure le site en ponctuant le foyer.

### LE PARTI ARCHITECTURAL

La bibliothèque contenue dans une reliure de pierre révèle son contenu au parc par sa transparence. Les livres, tels des acteurs muets s'offrent ainsi en spectacle. Les passants, les flâneurs, les fêtes tenues dans l'amphithéâtre extérieur animent la bibliothèque comme s'ils en faisaient partie.





2

NIVEAU -MEZZANINE-

1

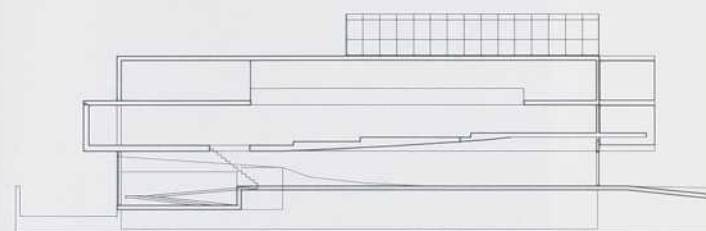
NIVEAU -HALL OBLIQUE-

RC

NV -PLACE PUBLIQUE-

SS

NV MECHANIQUE



## L'ORGANISATION SPATIALE

Une première zone d'activités publiques anime le paysage tandis que la bibliothèque s'ouvre dans le plan oblique de l'étage noble.

Le hall contenu dans le plan oblique agit comme intermédiaire entre les fonctions et le parc tout autant qu'un point de surveillance. La collection permanente s'ouvre en traits de lumière vers le ciel tandis que les services, superposés, permettent un lien vertical entre les composantes du programme. Les fonctions plus actives comme les fonctions plus silencieuses animent le parc.

## LES FACTEURS ERGONOMIQUES

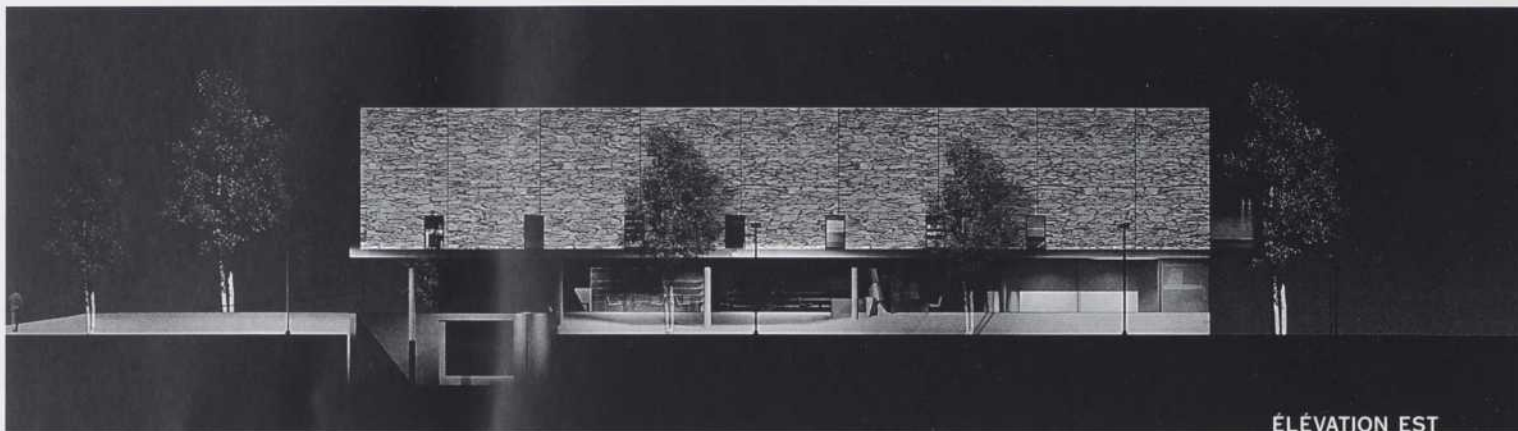
Conçue sur 3 niveaux les fonctions «actives» occupent néanmoins deux étages en fonction de l'interaction des usagers et des employés. La position du comptoir dans le hall oblique garantit la surveillance des lieux. L'organisation axiale, en mezzanine, des fonctions administratives et techniques concentre les employés et minimise les déplacements.

## LA MATÉRIALITÉ ET ÉCOLOGIE

La pierre et le bois, des matériaux traditionnels donnent néanmoins un air contemporain au bâtiment tout en s'harmonisant au contexte naturel. Un autre matériau écologique, le linoléum, est utilisé pour ses particularités absorbantes et antistatiques. L'éclairage branché sur un contrôle par cellule photoélectrique est activé selon les fluctuations de la lumière naturelle. Enfin, l'utilisation de murs rideaux en verre recyclé et en verre sérigraphié avec un écran UV joue un rôle déterminant au niveau de l'économie d'énergie.

## L'INTÉGRATION DE L'ŒUVRE D'ART

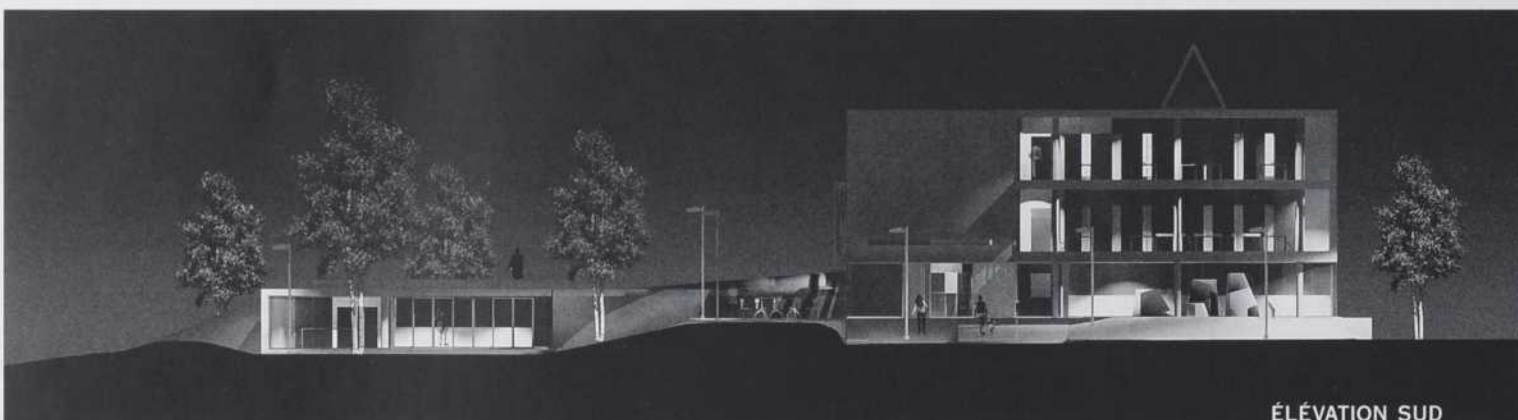
Selon le parti architectural proposé deux stratégies d'implantation de l'œuvre sont possibles. Suivant l'intégration des fonctions publiques du programme en continuité avec le paysage, l'œuvre pourrait être elle-même un élément sculptural du paysage. L'autre option est de localiser l'œuvre dans la bibliothèque même. Contrairement à l'option paysage, ici l'œuvre s'intègre à l'architecture et elle habille le grand espace double hauteur du «hall oblique».



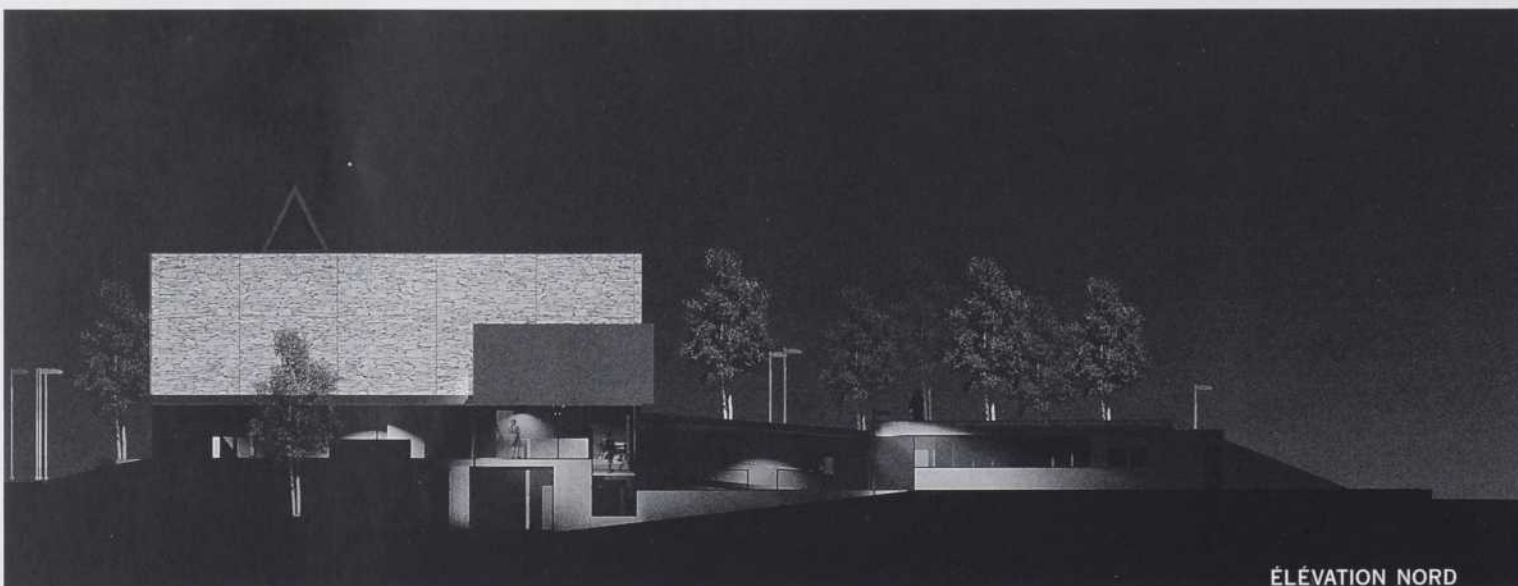
ÉLEVATION EST



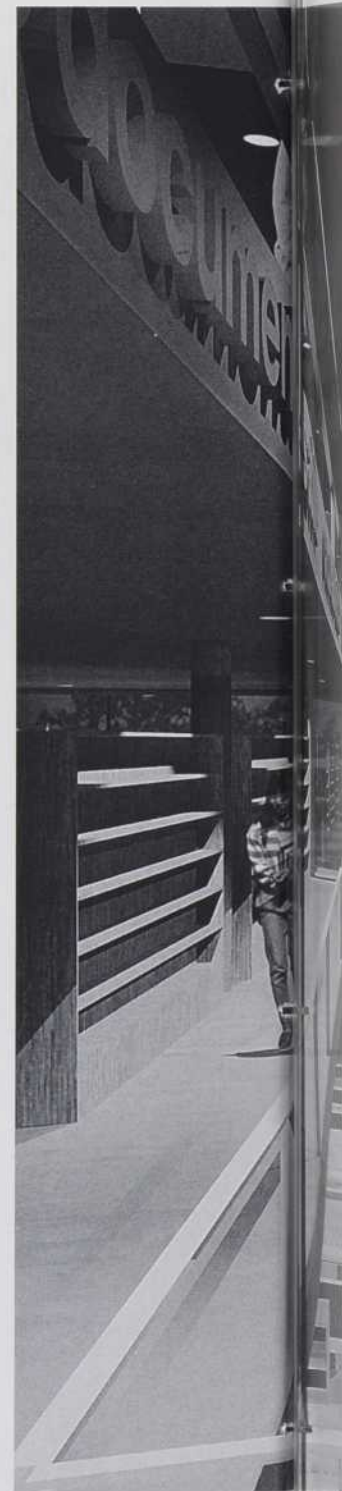
ÉLEVATION OUEST

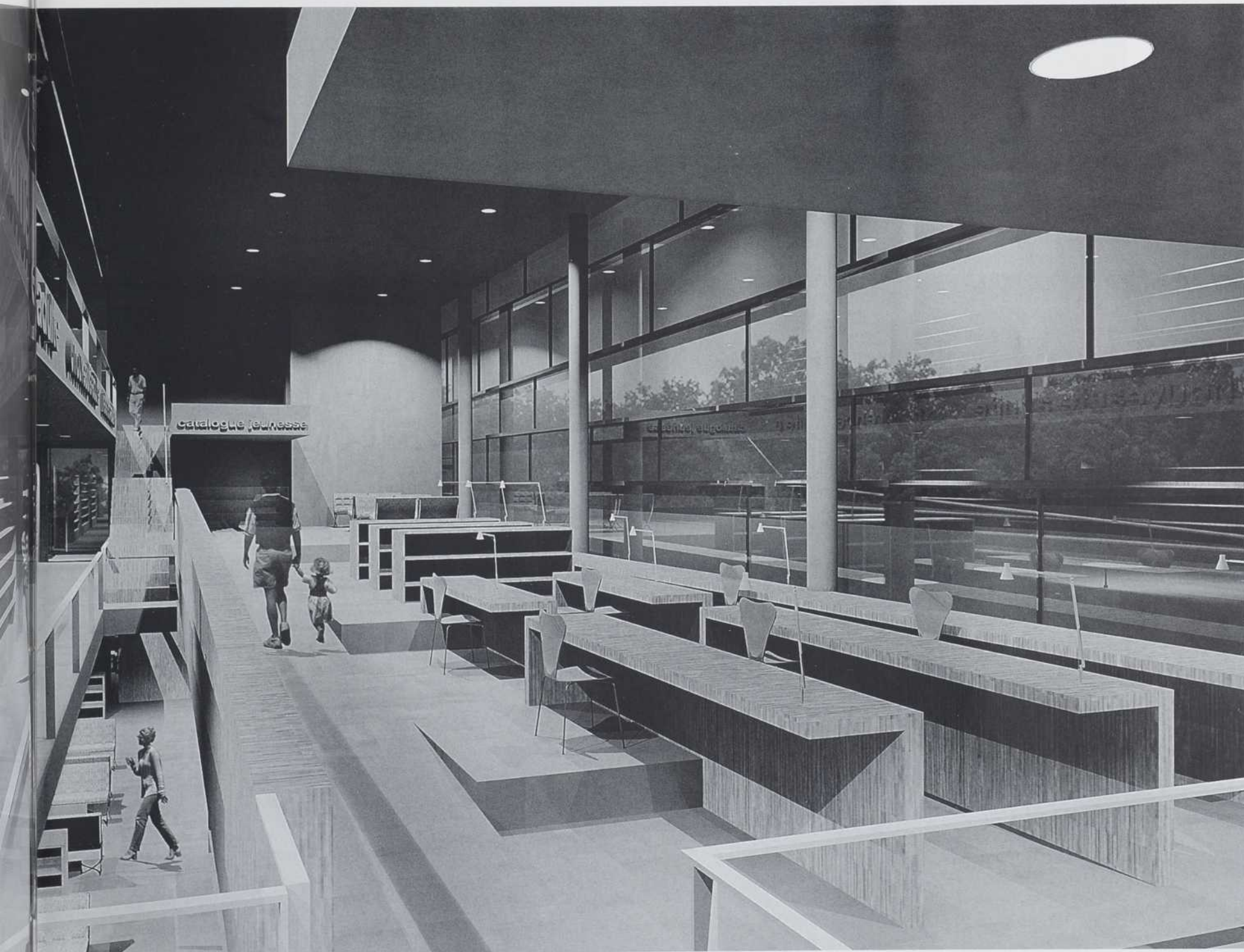
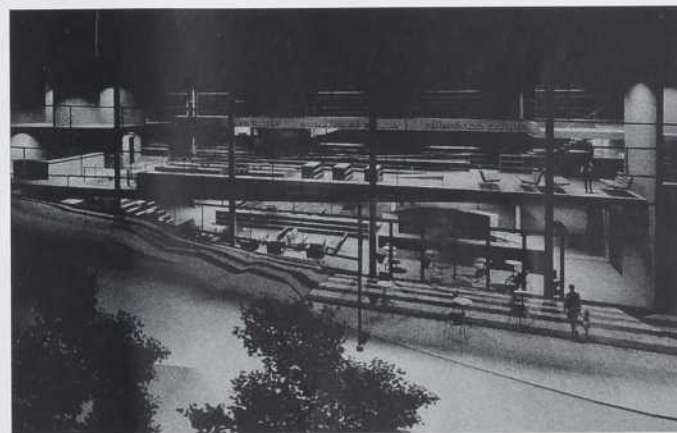


ÉLEVATION SUD



ÉLEVATION NORD





## EMOND KOZINA MULVEY ARCHITECTURE

### CONCOURS PHASE 1

FRANÇOIS ÉMOND,  
CHARGÉ DE PROJET  
HELDAN VANSELM

### CONCOURS PHASE 2

FRANÇOIS ÉMOND,  
CHARGÉ DE PROJET  
HELDAN VANSELM  
LOUIS PIETRUSIAK

ANDY KOZINA

RAEFER WALLIS

ROLAND ULFIG

ANDRÉ MILLER

SHERRY POON

CARL MULVEY

YAN VRANA,

CONSULTANT EN STRUCTURE

NORM LAPIERRE,

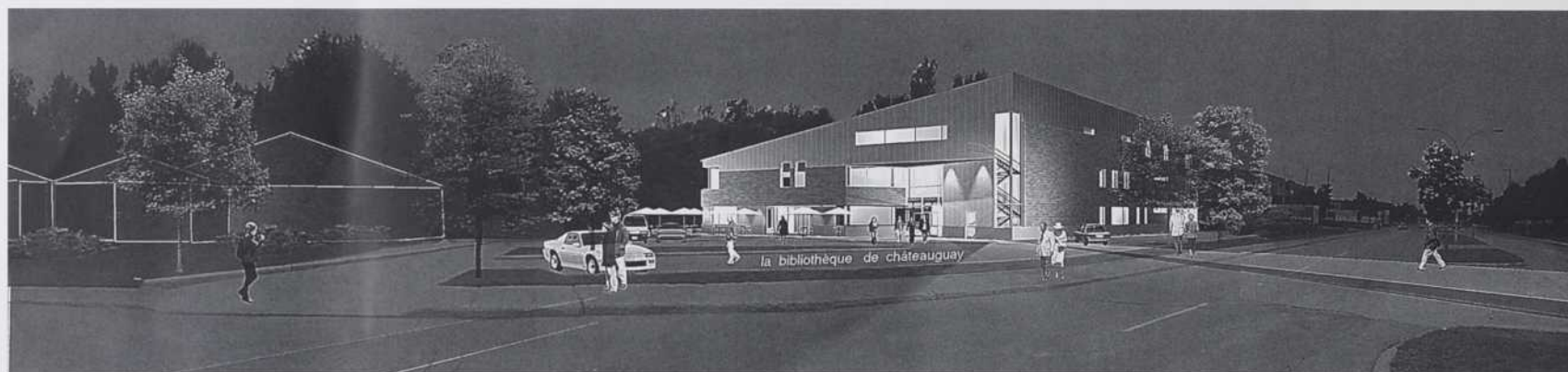
CONSULTANT EN

MÉCANIQUE/ÉLECTRIQUE

TONY KASSOUF,

CONSULTANT EN COÛT DE

CONSTRUCTION



L'arrivée de la société de l'information a transformé les rapports avec le savoir. La nouvelle bibliothèque de Châteauguay doit évoluer au rythme de ces changements en tant que gardienne de la mémoire collective, et promotrice de la culture et de la connaissance. En réponse à cela, nous proposons une approche flexible - une architecture souple - qui génère un projet pour une institution communautaire proche des citoyens, ayant la capacité de s'adapter à un contenu changeant, à une bibliothéconomie en transformation et à un paysage en évolution.

### LE PARTI ARCHITECTURAL DE LA NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE PAR «GRANDS SECTEURS»

Afin de faciliter la lecture des fonctions par les utilisateurs, le parti architectural propose un bâtiment sur deux niveaux et une mezzanine aménagée en trois ailes autour d'une cour-jardin intime. Aussi, cette disposition exacerbe l'impact du parc Honoré-Mercier sur l'ambiance intérieure de la bibliothèque tout en permettant l'accès à différentes fonctions indépendamment des heures d'ouverture des unes et des autres.

- L'Administration occupe l'aile est sur la rue Maple.
- L'aile sud accueille le Café et les services les plus actifs et les plus bruyants du programme.
- L'aire d'accueil sur le parvis sud-est, fait face au Centre culturel.
- Les composantes du centre de service aux usagers sont réparties sur les trois niveaux de l'aile est, pour y assurer la présence du personnel.
- Les secteurs pour adultes sont logés dans l'aile nord et en mezzanine. Des espaces collectifs de lecture et de consultation sont distribués sur la façade qui surplombe la cour.
- Au rez-de-chaussée de l'aile nord le secteur jeunesse s'ouvre sur la cour où les éléments du programme y sont disposés en forme de circuit autour d'un rayonnage en diagonale permettant aussi aux enfants d'évoluer à leur aise.
- Le Café occupe le rez-de-chaussée de l'aile sud. Il s'ouvre d'un côté sur le parvis et de l'autre sur la cour

La bibliothèque proposée occupe la partie nord du stationnement dans un but de consolidation avec le parc et forme avec le centre culturel et le bâtiment de la sécurité publique un axe culturo-politique.

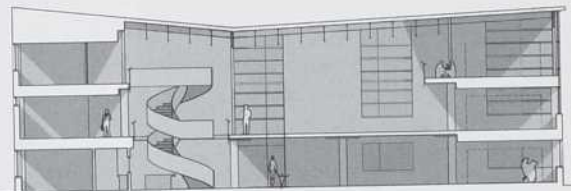
L'espace hybride de la servitude d'Hydro-Québec est aménagé en stationnement-jardin. Entre l'arena et le bâtiment de la sécurité publique nous proposons une extension du parc Honoré-Mercier par des espaces de jeux. Les courts de volley-ball et le parc des tous petits sont aménagés au nord du centre des jeunes et en liaison au sud avec un monticule pour la planche à neige dans des espaces d'activités familiales.

L'ensemble est composé de plantations soigneusement choisis pour leurs qualités esthétiques, écologiques et culturelles. À titre d'exemple, notons les concepts du «chemin des chênes» et de la «butte aux bouleaux» et du sentier des saules». Des pometiers et des végétaux ornementaux viennent clôturer l'amphithéâtre généré par les trois ailes du bâtiment.

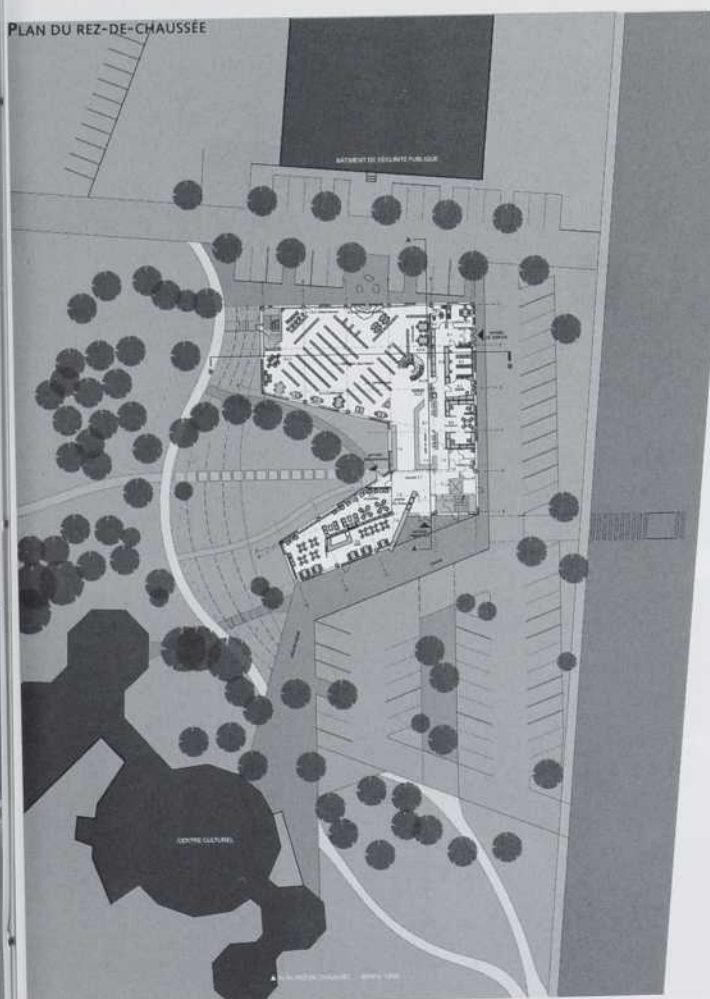




COUPE BB



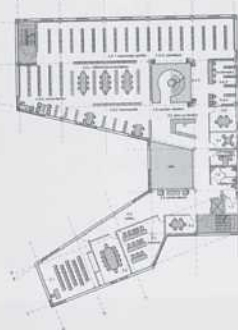
PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE



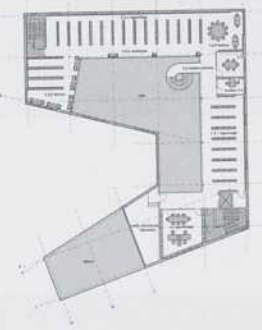
PLAN DU PREMIER ÉTAGE



PLAN DU 2E ÉTAGE



PLAN DU LA MEZZANINE



## BIRTZ BASTIEN ARCHITECTES

### ÉNONCÉ CONCEPTUEL

Recomposer un site, incluant les espaces résiduels par un aménagement unificateur et concevoir un bâtiment multigénérationnel.

### IMPLANTATION

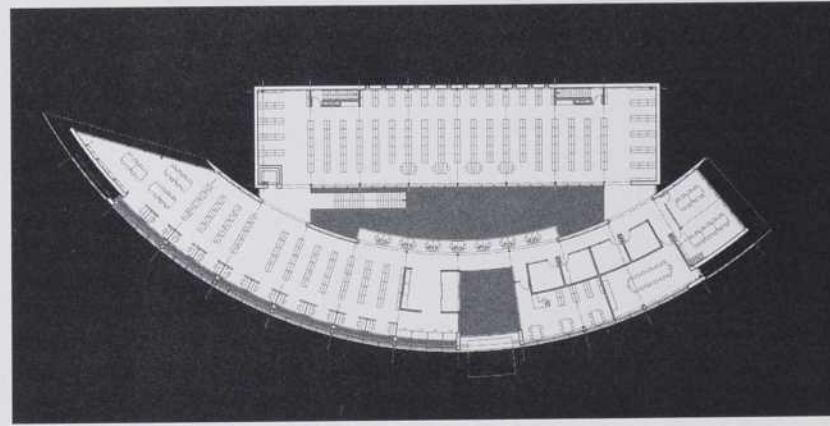
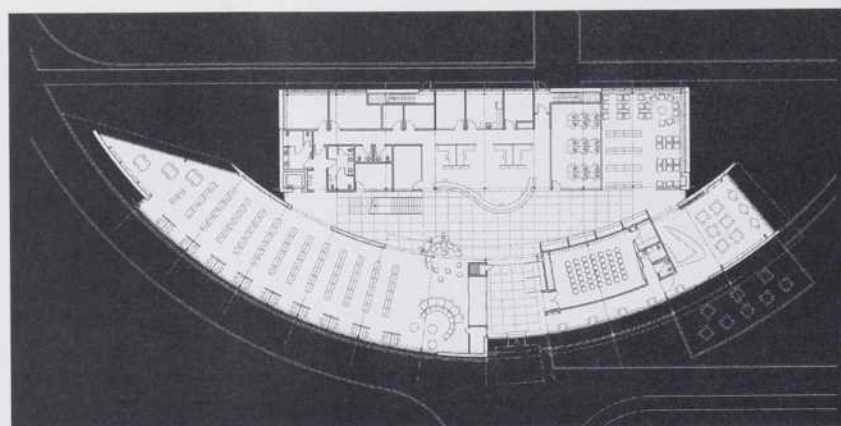
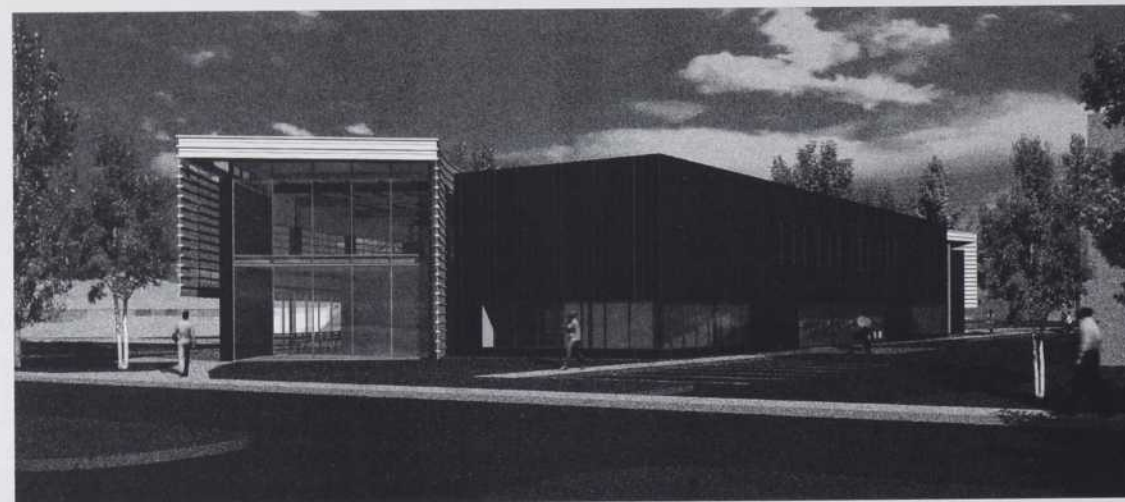
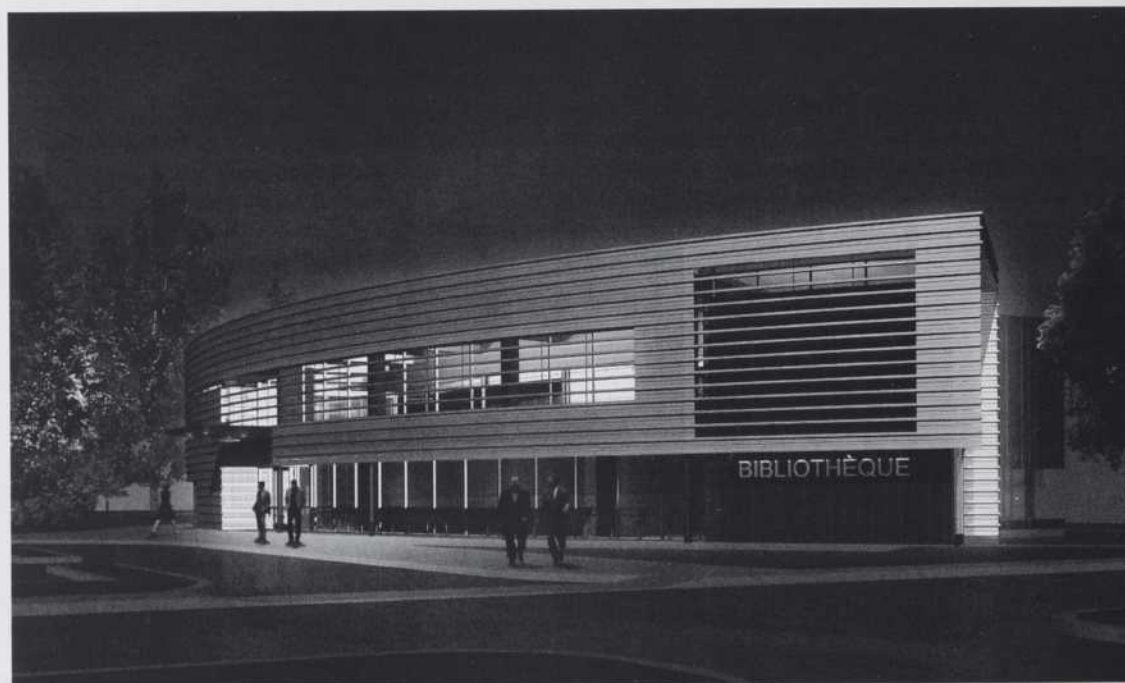
Le projet propose la création d'un lieu unique à l'échelle du site aux pôles duquel se trouvent des installations culturelles d'une part et des installations sportives d'autre part. La bibliothèque en se rattachant au centre communautaire existant renforce le pôle sud du site tout en conservant les nombreux arbres qui lui sont adjacents. Le bâtiment qui abrite les collections de livres s'implante et s'enlignait avec le poste de police existant du côté nord. Cette nouvelle conjonction bibliothèque-centre communautaire s'enrichit encore au contact du parc et de son agora végétale.

### CONCEPT VOLUMÉTRIQUE

Deux volumes de nature différentes sont reliés entre eux par un hall intérieur central. Le plus grand, en bois, s'ouvre sur le parc auquel il offre une façade diaphane. Cette partie courbée se termine par de grandes parois de verre sur la ville à l'est et sur le pôle sportif au nord. La partie orthogonale recouverte de zinc noirci et tournée vers le hall sert de fondement à la composition volumétrique.

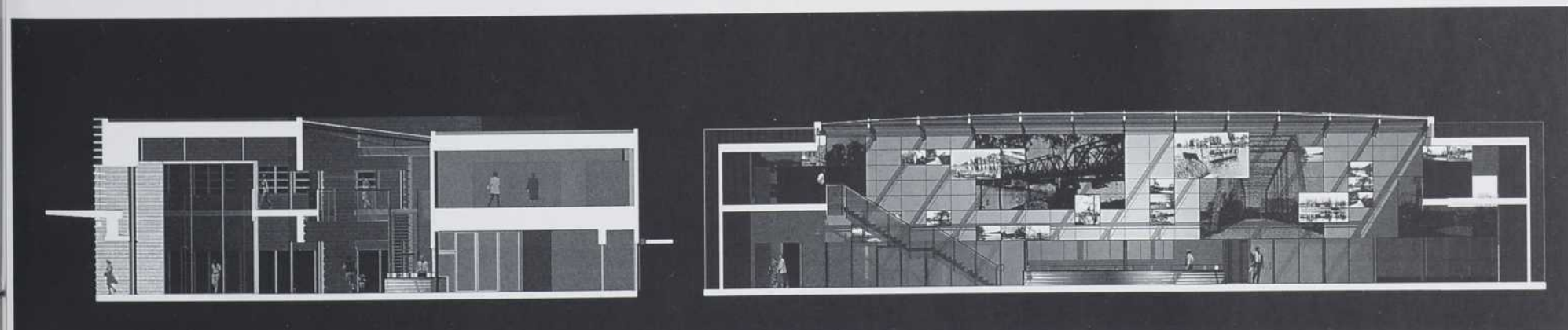
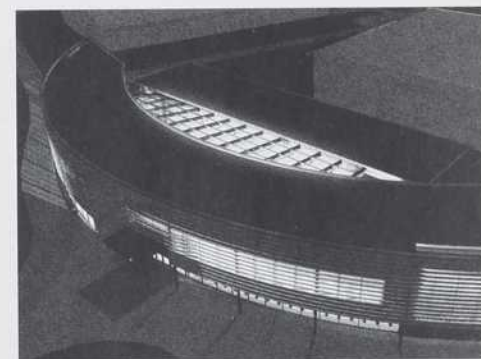
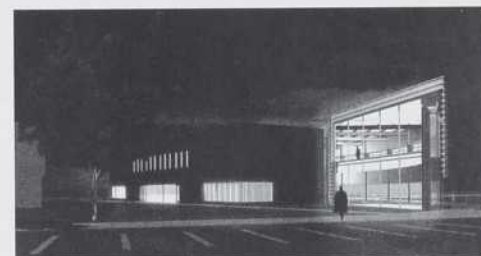
### FONCTIONNEMENT

Ici les fonctions créent la forme dans un intérieur imprégné de calme. L'entrée nous attire vers un hall fortement éclairé ou encore vers le café ou la salle polyvalente lorsque la bibliothèque est fermée. La position stratégique du comptoir de prêts en fait aussi un point d'orientation. Les composantes programmatiques rayonnent à partir de ce point dans une variété d'ambiances.

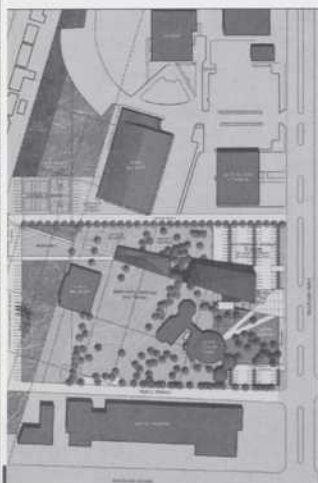




CLÉMENT BASTIEN  
 ROBERT SINDON  
 NADIM KHOURY  
 DAVID BOURASSA  
 BENOIT LAFOREST



## NOMADE ARCHITECTURE



### LE PARTI ARCHITECTURAL

À un niveau symbolique « confluence » désigne un carrefour, un lieu de rencontre entre les gens, les auteurs et les idées. La bibliothèque est un lieu privilégié de confluences. Elle représente un idéal social, un endroit de la connaissance pour des gens de tous âges et origines et un lieu d'événements. C'est donc autour du visiteur que s'articulera cette expérience tout en mettant en évidence le cadre végétal et la topographie du site et en y intégrant les bâtiments existants.

### L'ORGANISATION SPATIALE

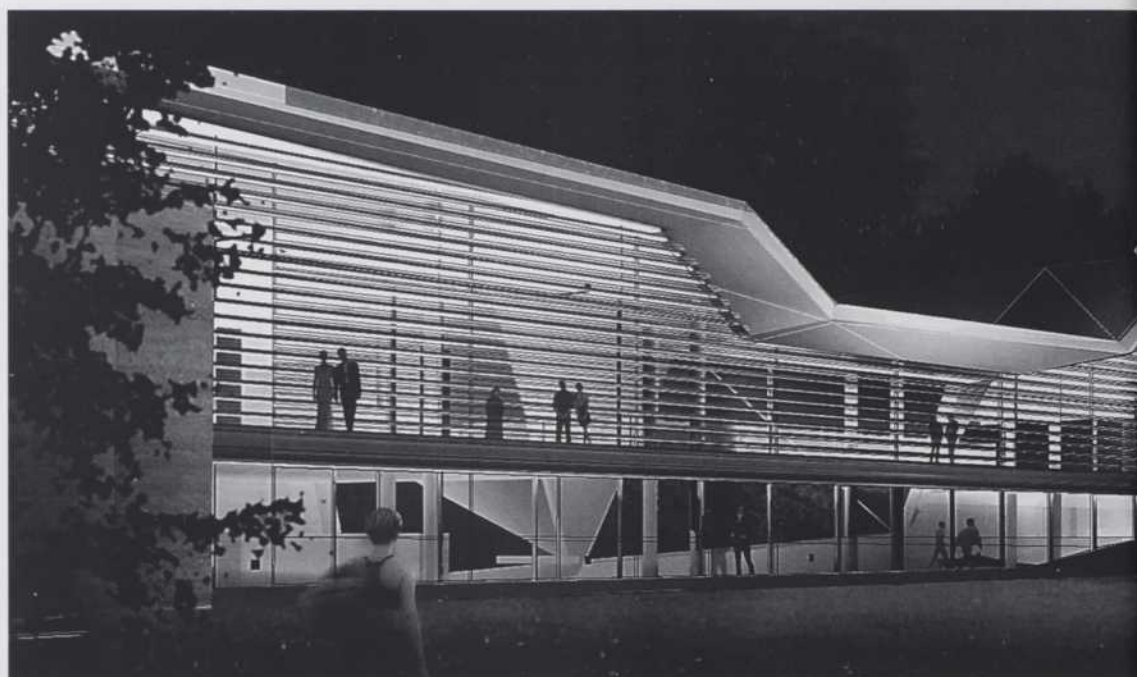
Le projet s'organise autour d'une logique horizontale et d'une logique verticale. Dans un premier temps le bâtiment est composé de trois couches superposées : le paysage ondoyant, le plateau des collections et le couvert végétal. Dans son sens vertical le projet, de la rue au parc est constitué de trois zones : le noyau de services, les collections et le pavillon dans le parc.

### L'INTÉGRATION AU SITE

Le projet sert de catalyseur urbain à l'ensemble du secteur en redynamisant le lien entre le boulevard Maple et le quartier résidentiel situé à l'arrière. À l'échelle du site, le bâtiment agit à titre de trait d'union entre les différents bâtiments qui y sont implantés. Pour s'identifier comme porte d'entrée au site, la bibliothèque s'élève sur une double hauteur à l'avant sur la rue Maple. Ainsi placée, elle crée un parvis culturel avec le centre Vanier que la présence d'un café animera. La diagonale de son implantation consolide l'amphithéâtre naturel du parc Honoré-Mercier en créant un fond de scène propice à la tenue d'événements. La façade nord accentue la sérénité du boisé tout en créant un espace extérieur sécuritaire pour les enfants.

### LA MATÉRIALISATION DU BÂTIMENT

Nous avons préconisé une approche « situationnelle » selon son lieu d'insertion. Ainsi l'enveloppe de la bibliothèque s'articule en fonction des bâtiments existants, des points de vues, de la végétation ou d'exigences techniques dictées par les collections. Entre autres le verre pour encadrer les vues, la maçonnerie pour ses qualités de masse thermique et le bois pour concilier le bâtiment avec son environnement naturel.



### CONCEPTEURS

MICHEL LAUZON

MARTIN LEBLANC

JEAN PELLAND

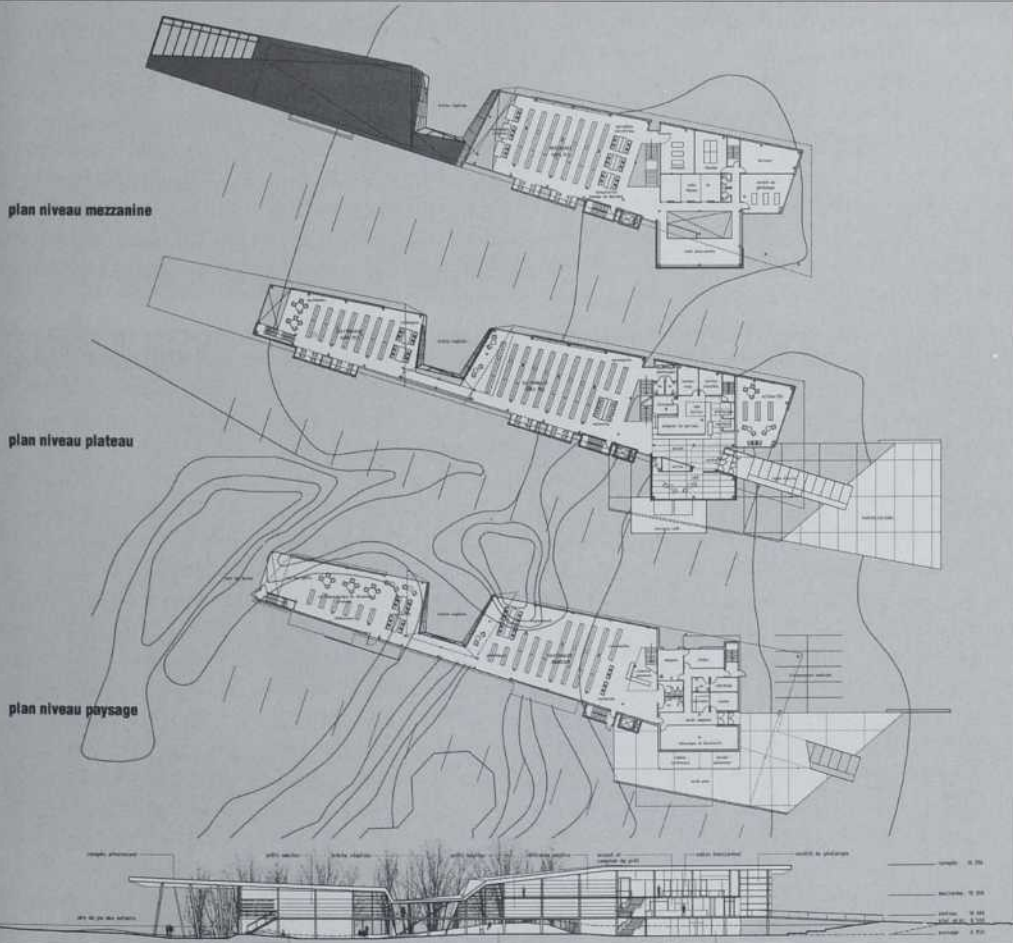
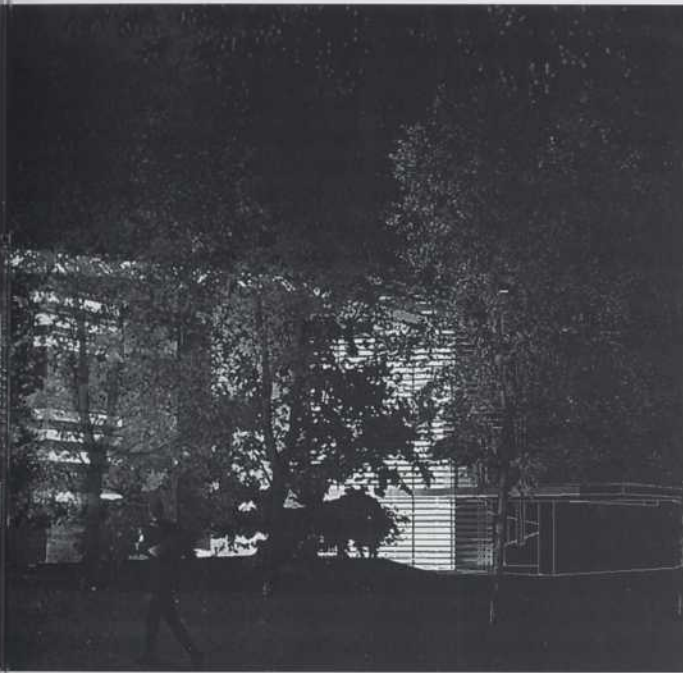
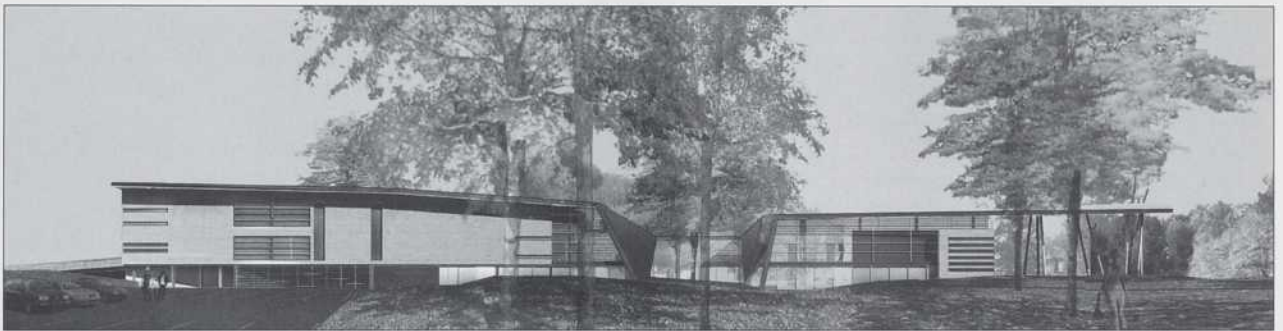
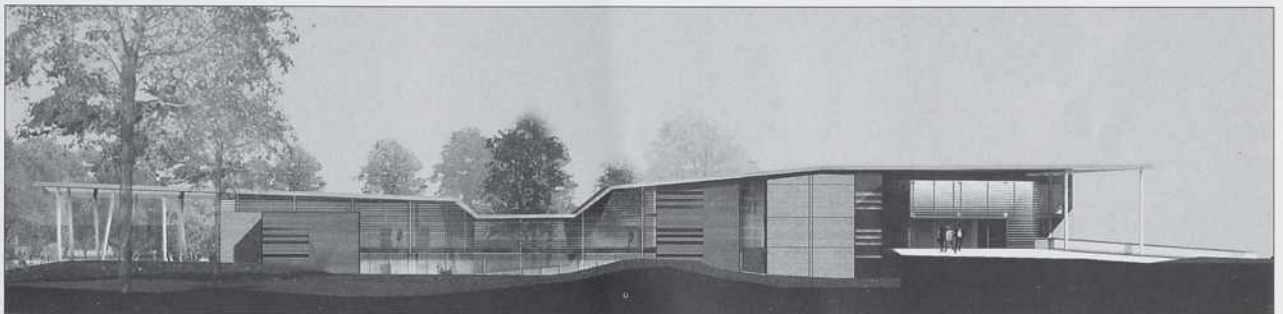
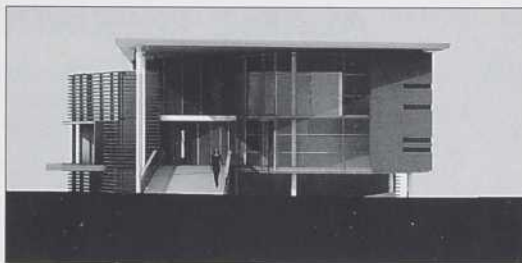
### COLLABORATEURS

ÉRIC PROVOST

BRUNO TREMBLAY

NICOLAS VERNOUX

JOHNNY VINCENT



*Création champêtre.*  
*Une fenestration à la mesure*  
*de votre imagination.*

**E. PAQUIN** inc.

680, boul. des Laurentides, Piedmont Qc J0R 1K0  
 Tél. : (450) 227-3372 Sans frais : 888-759-4410

## ALARIE DESJARDINS

SIMON ALARIE ARCHITECTE

CONCEPTION : SIMON ALARIE ARCHITECTE

JEAN-CLAUDE DESJARDINS B.ARCH.

KARIM DURENCEAU B. ARCH.

À plus grande échelle, l'intervention unifie les structures publiques au moyen d'un axe dynamique où se pratiquent certaines activités dédiées aux jeunes : planche à roulette, patins à roues alignées, spectacles, etc... De plus, cet axe délimite les circulations entre le centre des jeunes, le centre culturel et la bibliothèque. Une bande d'arbres alignés du côté du poste de pompiers et de police complète ce cadre rigide qui contient un milieu de nature plus organique.

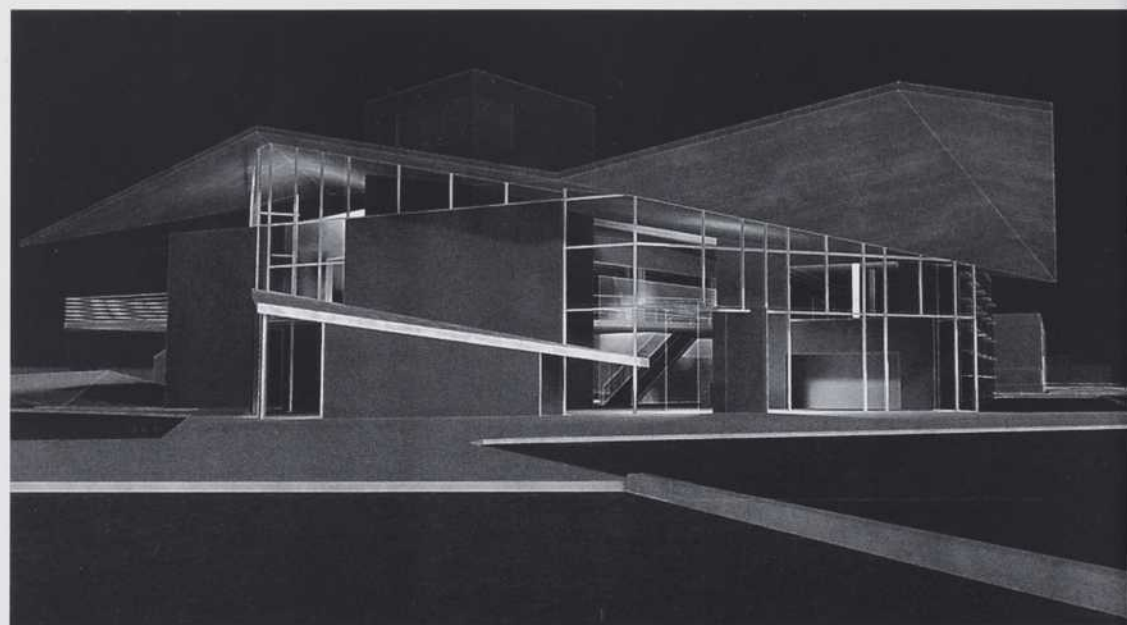
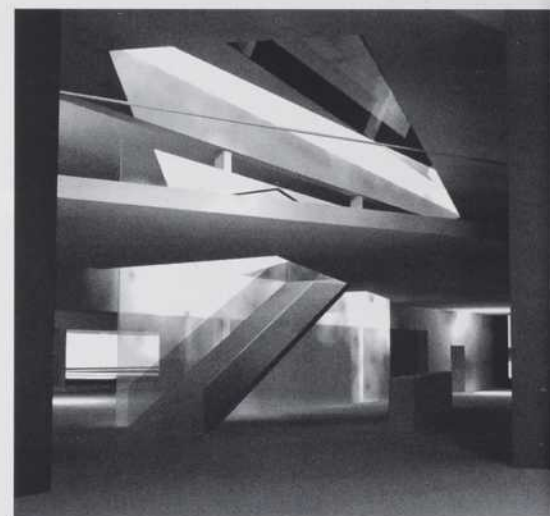
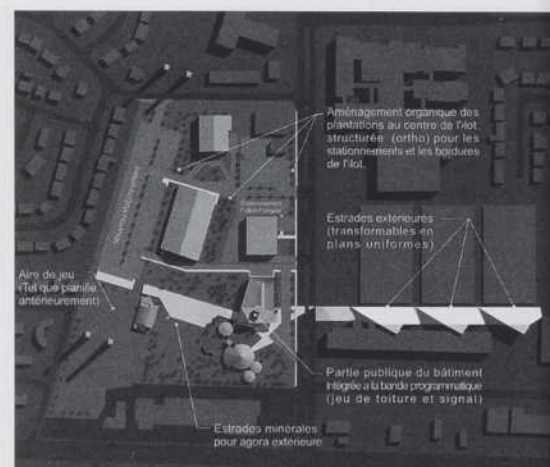
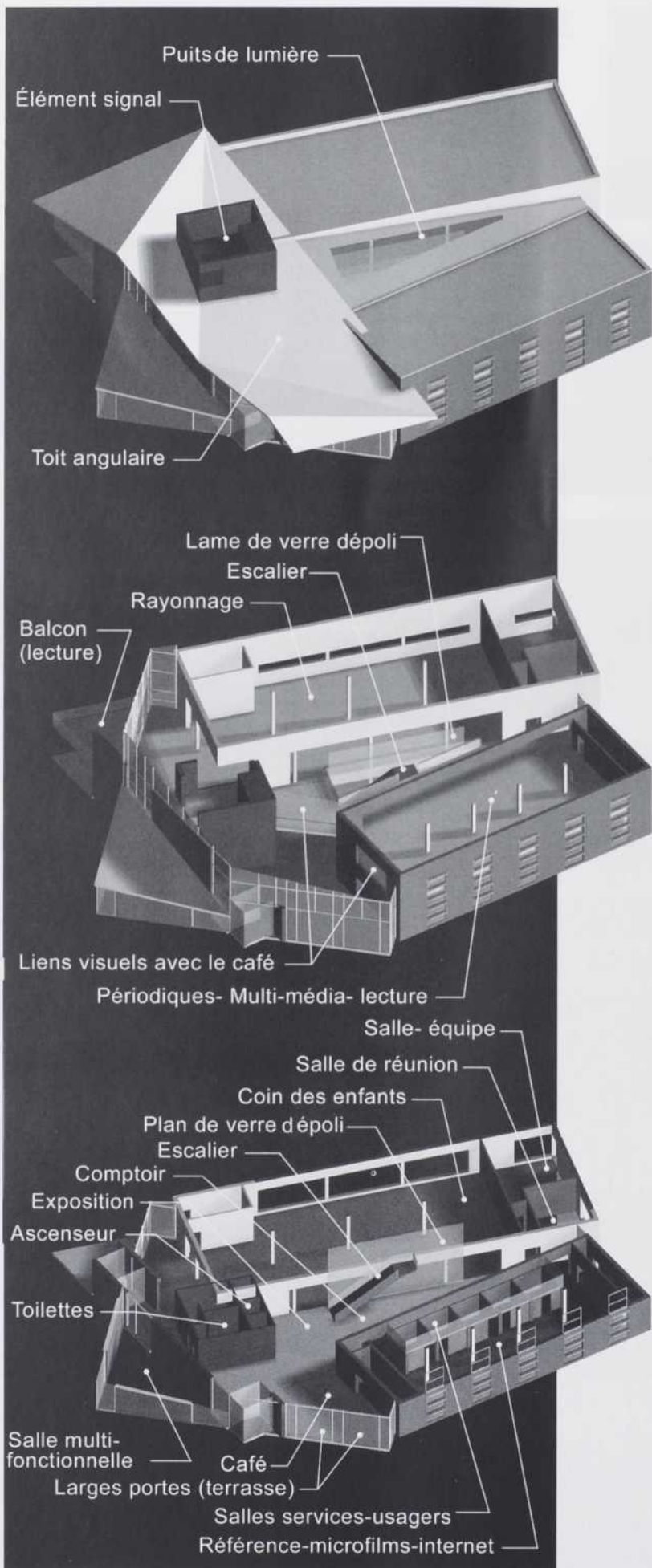
Le stationnement est relocalisé sous les lignes électriques d'Hydro-Québec d'une part et en façade du bâtiment d'autre part.

À l'échelle du bâtiment lui-même, la bande programmatique devient l'entrée principale de la bibliothèque. La toiture qui la couvre exacerbera l'aspect tridimensionnel de cette dernière.

Le café, accessible au public et situé au premier niveau est mis en évidence par des vues plongeantes tandis que l'entrée qui s'ouvre sur plusieurs fonctions peut aussi servir d'espace d'expositions. Cet espace central est un réceptacle de lumière naturelle.

La salle des enfants s'ouvre sur un jardin et des jeux tout en étant sous la vigie de la bibliothécaire au comptoir des prêts.

Au second niveau, la salle des périodiques est en relation visuelle avec la rue et le café. La transparence de ce bâtiment, divisé en deux parties autour de la place centrale, lui confère toute sa convivialité.



# LES ARCHITECTES BOUTROS ET PRATTE

RAOUF BOUTROS, ARCHITECTE : CHARGÉ DE PROJET ET CONCEPTEUR

MALLORY MAE CONWAY, ARCHITECTE

MARYSE BISSONNETTE, ARCHITECTE

NORMAND PRATTE, ARCHITECTE

JEAN-JACQUES BINOUX, ARCHITECTE PAYSAGISTE

## LE CONTEXTE

Le site, face au boulevard Maple, contient une variété de pavillons et un parc boisé. La construction de la bibliothèque s'est donnée pour objectif d'y créer un nouvel ordre et une nouvelle image :

- Par l'alignement de la bibliothèque avec celle du poste de police et l'ouverture de ses fonctions publiques du côté du Centre culturel. Ainsi le projet unifiera l'ensemble et permettra un meilleur encadrement du boulevard Maple.

- En consolidant la vocation civique de l'ensemble par la démolition du bâtiment commercial situé à l'extrémité Nord du site et en le remplaçant par un bâtiment public.

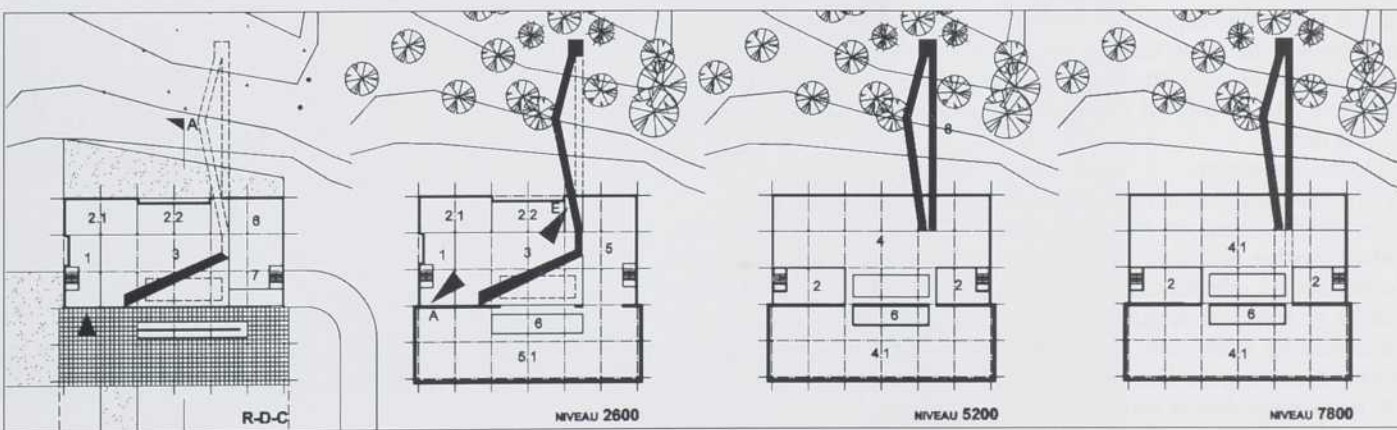
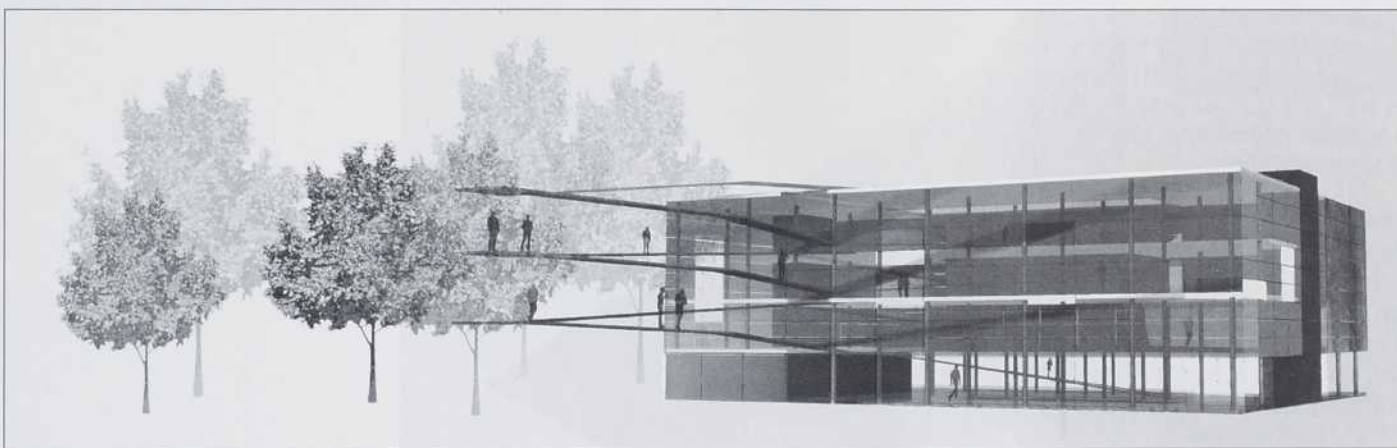
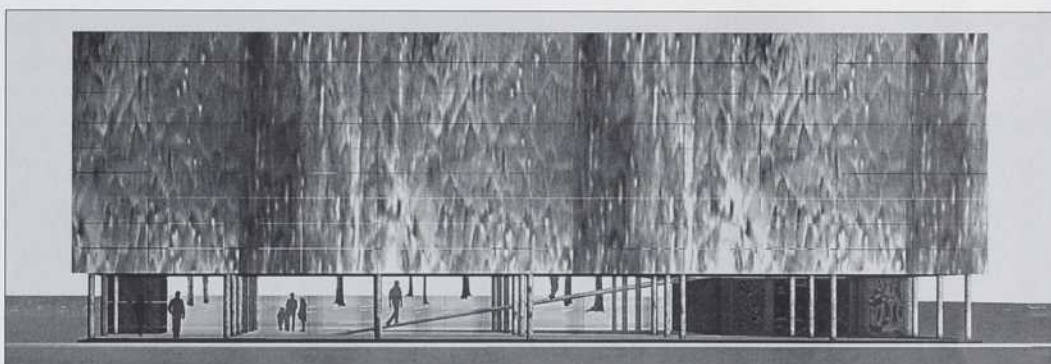
- En dégagant le front du site en réduisant les stationnements existants qui dorénavant desserviront uniquement les besoins quotidiens de la population. Cela confirmera, par le fait même, le caractère vert du site.

- En aménageant sur le plateau arrière, réservé à la servitude, les nouvelles activités : terrains de jeux, piste cyclable, accès piétonnier et les vastes terrains de stationnements utilisés lors des activités occasionnelles.

## FONCTIONS PASSIVES ET ACTIVES

La bibliothèque se divise en groupe de fonctions actives sur le parc et en fonctions passives sur le boulevard Maple. Le hall d'accueil, le café, la salle polyvalente et le comptoir de prêts sont situés au rez-de-chaussée. Le secteur des jeunes s'ouvre sur les locaux publics et sur le parc tandis que le secteur des adultes est logé sur les deux niveaux supérieurs. Des ouvertures pratiquées dans les planchers facilitent le repérage des activités qui se déroulent dans la bibliothèque. Une rampe-promenade permet aux utilisateurs d'atteindre les différents niveaux du bâtiment tout en louvoyant de l'intérieur vers l'extérieur le long des arbres du parc.

Le bâtiment, opaque d'un côté pour recevoir le rayonnement, redevient transparent du côté de ses fonctions actives situées sur le parc. L'éclairage naturel et les rayons du soleil sont ainsi filtrés pour le bien-être des utilisateurs et la conservation des documents.



## HAL INGBERG ET VLADIMIR TOPOUZANOV, ARCHITECTES

HAL INGBERG  
VLADIMIR TOPOUZANOV  
JEAN-PASCAL BEAUDOIN

Nous avons abordé ce projet sans aucune préconception. À travers une approche rigoureusement orientée vers le processus, nous avons utilisé la topographie naturelle, le contexte bâti ainsi que le potentiel fonctionnel du site pour informer, diriger et infléchir les décisions prises en cours de conception.

**INTÉGRATION ENVIRONNEMENTALE**

Nonobstant les stationnements requis, le plan d'aménagement du site proposé désire mettre en relief la qualité d'amphithéâtre naturel du parc Honoré-Mercier. De façon à être virtuellement imperceptibles depuis l'intérieur du site, chacun des deux stationnements est situé au-delà des arbres existants ou ajoutés et profite du sol ondulé existant et de soigneuses interventions chirurgicales topographiques.

**INTÉGRATION URBAINE**

La bibliothèque s'aligne le long du boulevard Maple avec un recul et une hauteur de toit identiques à ceux du bâtiment de la sécurité publique. Un premier volume au toit plat accueillant la collection principale plane au-dessus du chemin d'accès menant à l'entrée principale de la bibliothèque. Cette entrée est ainsi facilement accessible et reconnaissable par les usagers qui arriveront de la rue et du stationnement. Puis, le toit s'incline en direction sud jusqu'à atteindre une hauteur de 2,1 mètres, s'arrimant ainsi avec les toits bas inclinés du Centre culturel Vanier.

**PRINCIPE D'ORGANISATION SPATIALE**

La bibliothèque est organisée suivant une distribution tripartite qui établit des structures spatiales et fonctionnelles rigoureuses. Fonctionnalité et espace sont subséquentement modulés pour maximiser la lumière naturelle et les vues vers le paysage situé à l'ouest et au sud, tout en minimisant les vues moins intéressantes donnant sur le boulevard Maple et le bâtiment de la sécurité publique.

**LOGIQUE CONCEPTUELLE ET MATÉRIALITÉ**

Notre approche vis-à-vis l'expression matérielle et tectonique de la bibliothèque sert sa logique conceptuelle. Sans détours et raffinée, elle opère à partir de ce qu'on pourrait décrire comme étant un fond primitif, corporel et émotionnel. Qu'ils soient naturels (parement de bois de sapin de Douglas, toiture en cuivre) ou bien résolument artificiels (murs-rideaux aux couleurs vives), les matériaux choisis proposent un dialogue entre tradition et contemporanéité:

- Le verre coloré.

Dans le sens d'une expression célébrant la vie, la zone destinée aux enfants emploie de façon ludique le verre aux couleurs intenses dans les élévations sud et est. Cette stratégie est employée pour marquer la cour extérieure situé du côté est ainsi que le volume du vestibule d'entrée situé du côté nord.

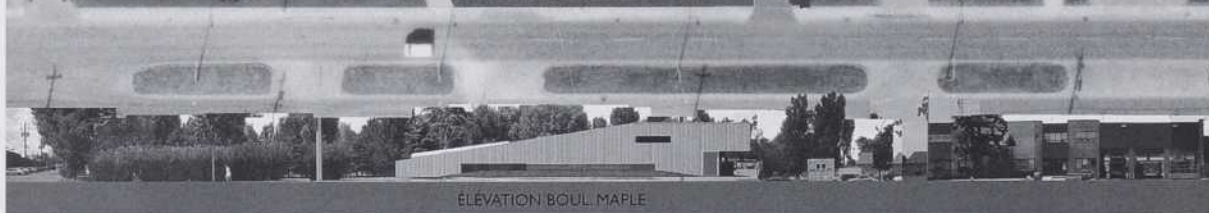
-La lecture extérieure.

La bibliothèque possède trois cours permettant aux lecteurs et lectrices un accès extérieur dans un environnement tempéré. L'accès à ces espaces n'étant possible qu'à partir de l'intérieur du bâtiment, le contrôle requis s'opère donc à même l'architecture. Chacune de ces cours possède des qualités et potentiels singuliers dont la possibilité d'organiser l'heure du conte sous les arbres dans la cour des enfants ou une lecture toute en détente accompagnée d'un café dans la cour est ou encore la contemplation du paysage dans la cour sud.

CROQUIS VOLUMÉTRIQUE SUD-EST



CROQUIS VOLUMÉTRIQUE NORD-OUEST



ÉLEVATION BOUL MAPLE

# DESNOYERS MERCURE & ASSOCIÉS

JOSEF ZORKO

FRANÇOIS LEMOINE

DOMINIC GIGUÈRE

KIRSTEN SUTHERLAND

JUDI FARKAS

MARIE-FLORE GIGNAC

## UN ESPACE VERT À CONSERVER

L'espace public central étant appelé à devenir, avec la façade en estrade de la maison des jeunes, un lieu public structurant unique pour le quartier demeure inouchable. Comment donc implanter un grand bâtiment comme la bibliothèque et tous ses stationnements sans en affecter l'intégralité?

## DEUX SOLUTIONS SUPERPOSÉES

Nous avons privilégié une implantation légèrement en retrait par rapport à la rue Maple tout en orientant le bâtiment dans un axe est-ouest entre le parc et l'édifice de la sécurité publique. Les nouveaux stationnements, adjacents aux stationnements existants, forment un réseau automobile qui optimise ainsi la desserte interne du site et l'utilisation maximale des places. La décision de superposer le bâtiment et les stationnements devenait évidente. Tandis qu'une partie du bâtiment, entre autres les fonctions d'accueil et le secteur des enfants, restait bien implanté au sol, l'autre partie montée sur des pilotis, couvrait une des places de stationnements.

## UNE COMPOSITION EN PROFONDEUR

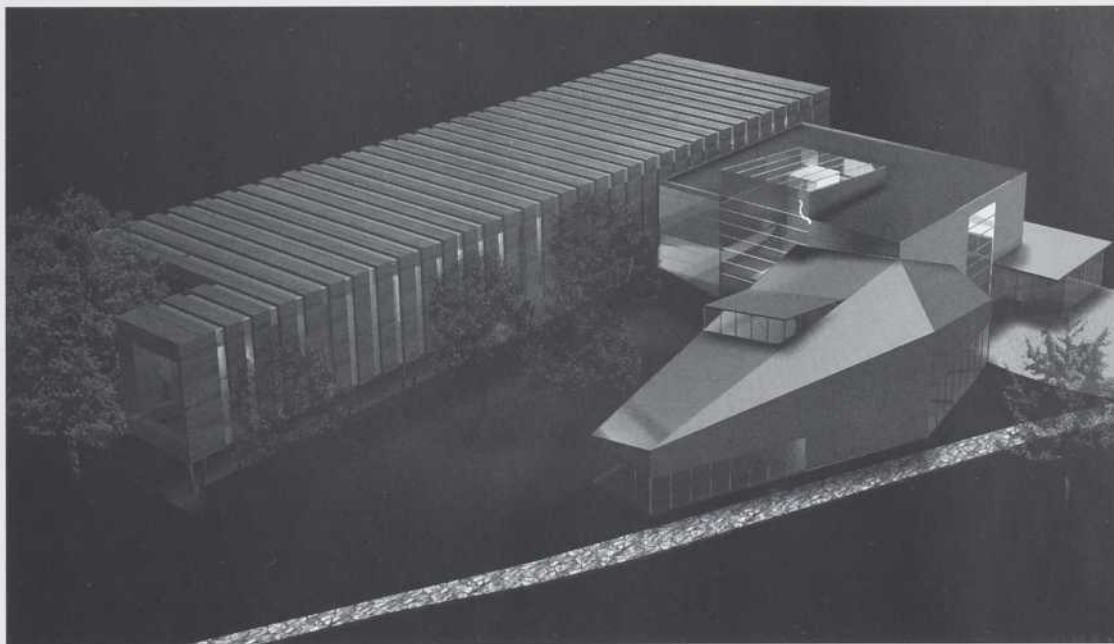
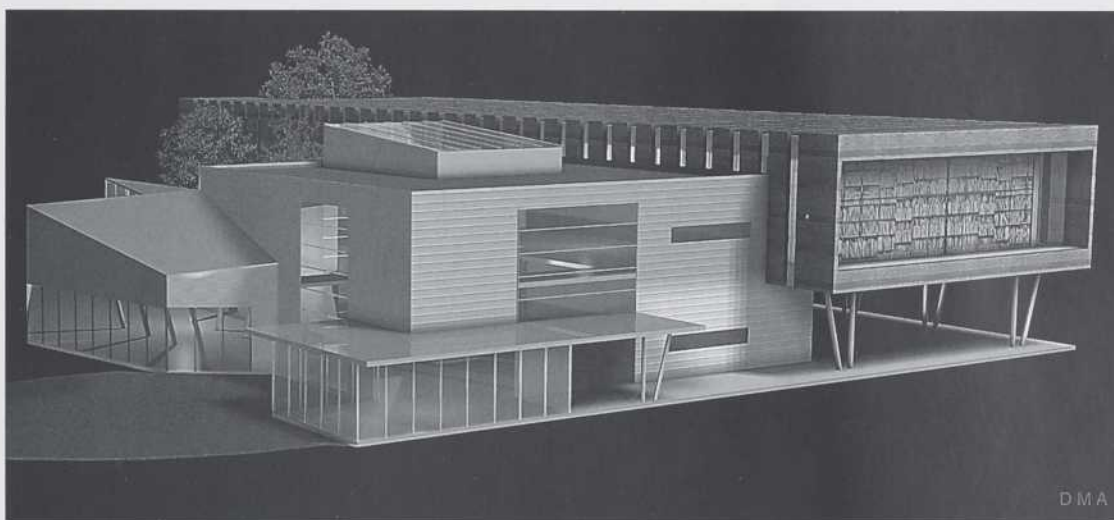
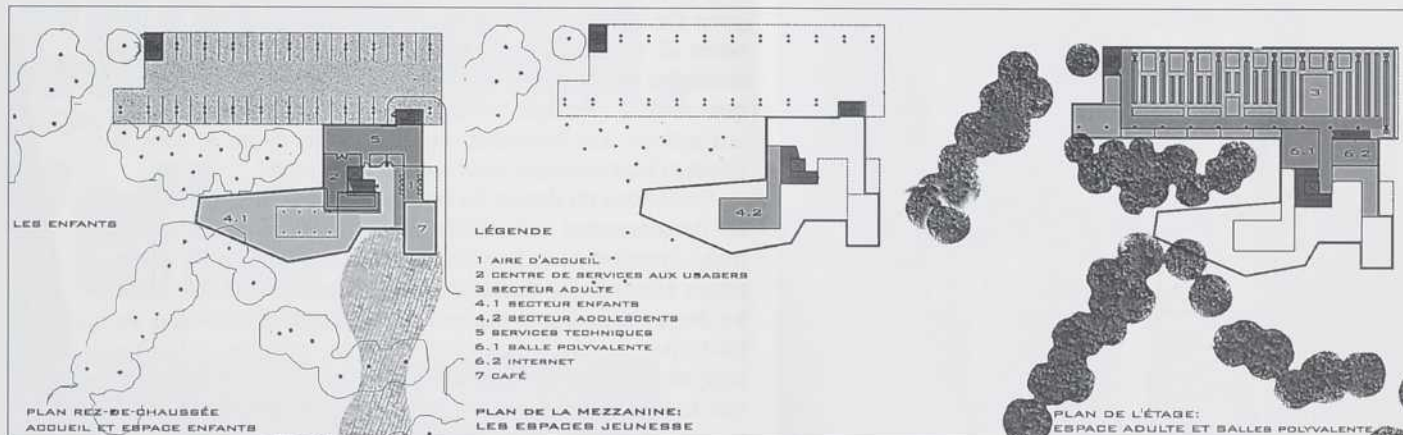
Tel une cabane dans les arbres, le secteur des adultes devient un espace d'intimité et de calme. Les enfants eux, se retrouvent aux pieds des arbres dans un refuge secret. Au milieu, en mezzanine, les adolescents sont installés entre ces deux mondes.

La bibliothèque structure l'espace public et crée des liens avec les équipements existants dans une mise en scène à l'échelle urbaine. Les deux salles de lecture, en bois et en verre, ouvertes sur le parc invitent à l'intimité.

Le corps central plus imposant et de nature publique permet des regroupements et des rencontres inattendues. Le rôle des salles de lectures, implantées perpendiculairement à ce corps central en est un de conciliateur de tous les usages, permettant une transition douce de l'espace public vivant et généreux à l'espace de recueillement et d'intimité.

## INTIMITÉ ET COMMUNAUTÉ

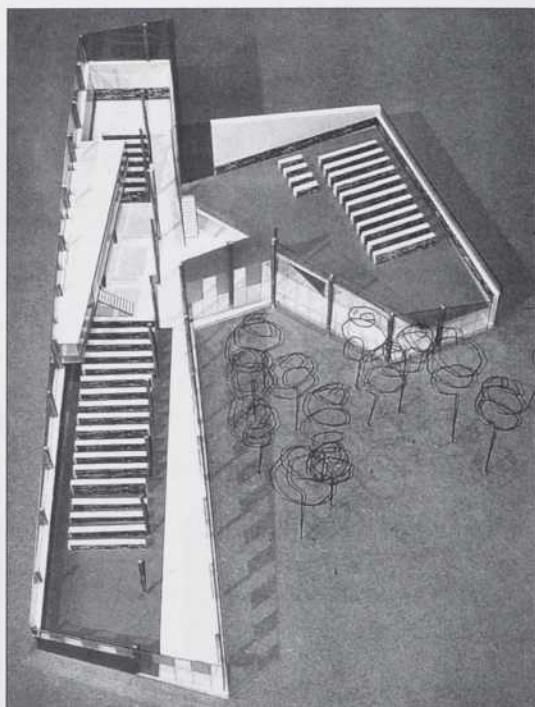
Entre la nouvelle bibliothèque et le Centre culturel Vanier, une place piétonne sert d'antichambre au parc. Bien en vue et accessible par le stationnement, cet espace urbain sert à la fois de parvis d'entrée et de terrasse pour le café. Dans une conjugaison de lieux d'intimité et d'espace communautaires, la bibliothèque devient ainsi un véritable signal urbain.



# PRATIQUE CONCEPTUELLE, MATÉRIALITÉ, ESPACE ET TOPOGRAPHIE

HAL INGBERG, ARCHITECTE, PROFESSEUR INVITÉ

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, FACULTÉ DE L'AMÉNAGEMENT, ÉCOLE D'ARCHITECTURE



À la suite du concours officiel pour le Bibliothèque de Château-guay, j'ai demandé à un groupe composé d'étudiants de troisième et de quatrième année à l'Université de Montréal de réaliser ce même projet dans le contexte de «l'Atelier thématique» intitulé «Pratique conceptuelle, matérialité, espace et topographie». Les étudiants, en équipes de deux, se sont vu attribuer huit semaines pour compléter le projet.

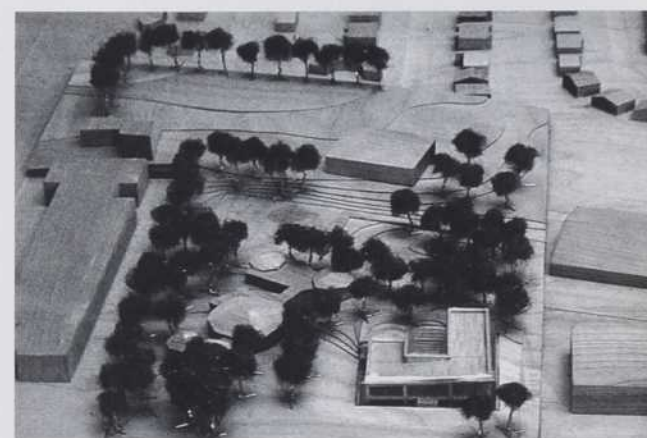
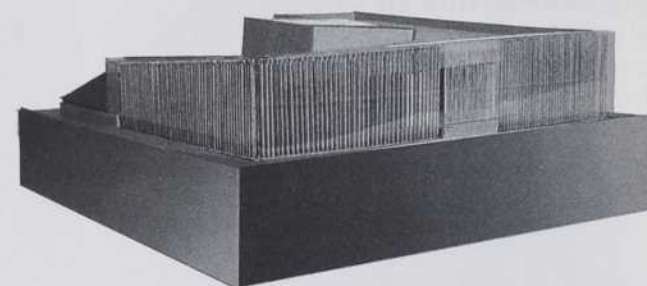
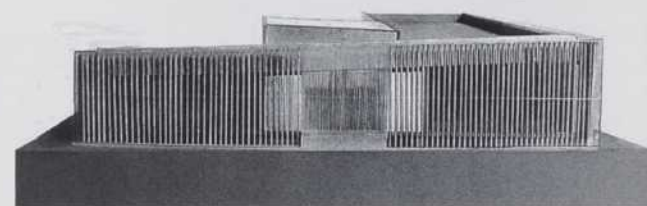
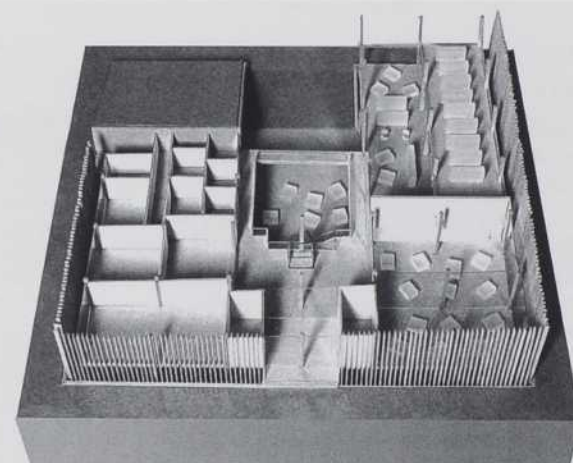
L'utilisation du dossier du concours dans le cadre de cet atelier de conception universitaire était motivé par une intention triple. Premièrement, je crois important que si tôt dans le processus éducatif, les étudiants aient l'occasion de se concentrer sur des problématiques «purement» architecturales sans être distraits par le développement de leurs propres initiatives programmatiques. Ce concours a fourni un programme spécifique auquel les étudiants ont dû adhérer strictement. Deuxièmement, ce programme de bâtiment public exige nécessairement un niveau particulier d'ingéniosité pour extraire l'architecture du roc budgétaire et programmatique. Prendre conscience de cette réalité avec un sens d'optimisme plutôt que de frustration est une leçon que j'espérais communiquer. Troisièmement, se confronter à un projet que des professionnels locaux viennent d'achever permet aux étudiants de se mesurer à eux.

Le texte qui suit est extrait de la description de cours fournie aux étudiants. L'élément moteur de l'atelier sera la provocation – en quelque sorte, un appel à un retour et à une revivification radicale des éléments essentiels de la production architecturale, vus à travers le prisme de ce que nous appellerons une «**pratique conceptuelle**». En fait, *cet atelier explorera une architecture basée sur une activité conceptuelle dont l'expression matérielle est au service de ce conceptualisme*. Une architecture ainsi définie privilégie la pensée plutôt que l'emballage esthétique et est indifférente à l'invention formelle qui serait divorcée de la réalité de l'expression quotidienne.

En même temps, pour qu'une telle architecture évite le piège d'un intellectualisme à deux dimensions, son **expression matérielle** doit fonctionner à partir de ce qu'on pourrait décrire comme étant un fond primitif, corporel et émotionnel. Par conséquent, les matériaux avec lesquels vous choisissez de travailler de même que l'imagination et la subtilité avec lesquelles vous vous proposez de les assembler, prendront une importance primordiale dans cet atelier.

L'accent sera mis sur l'**espace architectural** et comment il peut prendre vie par la manipulation des matériaux et de la lumière. Votre œuvre devra s'inscrire dans le domaine de l'expérience sensorielle, et résister à l'influence d'une production scénographique. On vous demandera de réfléchir à la manière dont le positionnement des fenêtres et des puits de lumière peut aider à donner forme à la perception d'espaces de dimensions, proportions et formes spécifiques, et comment ces facteurs sont aussi altérés par le choix des matériaux et leurs assemblages.

Finalement, nous porterons une attention particulière à l'expression de formes liées au terrain et à la ville et aux manières dont ces facteurs peuvent inspirer des **relations topographiques** de surface et en coupe qui peuvent transformer une expérience architecturale.



LE PROJET DE VANESSA GODIN ET MAURICIO ZULNETA

LE PROJET DE JULIE LESCAUDRON ET NABI NEDA

(L'auteur tient à remercier les personnes suivantes pour leurs interventions et commentaires pendant les revues de projets : Manon Asselin, Jean-Pierre Chupin, Frédéric Dubé, Terry Galvin, Irena Latek, Marie-Paul Macdonald, Gilles Prud'homme, David Theodore)

# Pas d'odeur.

Avec *modified PLUS*® SA, finies les odeurs déplaisantes.

# Pas de chalumeau.

PLUS de flamme vive, moins de risque de feu.

# Moins d'effort.

Autocollant, *modified PLUS*® est plus sécuritaire et facile à poser.



# BAKOR

Chef de file dans la technologie du bitume autoadhésif, BAKOR a mis au point le système de revêtement de toiture *modified PLUS*® SA afin d'offrir tous les avantages du bitume modifié sans les inconvénients des méthodes d'application plus conventionnelles. *modified PLUS*® SA élimine l'odeur de bitume chaud et le risque de feu engendré par le chalumeau... C'est aussi simple que ça !

## *modified PLUS*® SA

Système de toiture autocollant offert par les fabricants de **Blueskin**®.

Communiquez avec nous pour recevoir notre CD-ROM offrant les données et spécifications techniques dans un format facile à lire.

**BAKOR Inc.**

Mississauga 1-800-387-9598

Montreal 1-800-361-4599

[www.bakor.com](http://www.bakor.com)

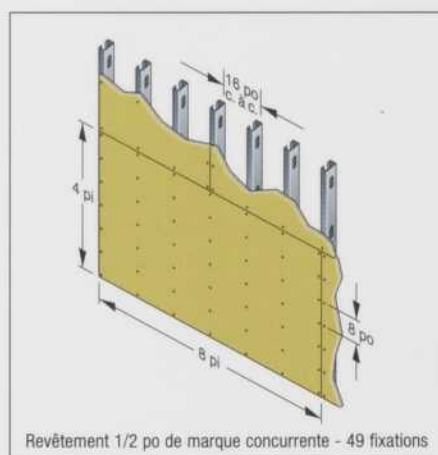
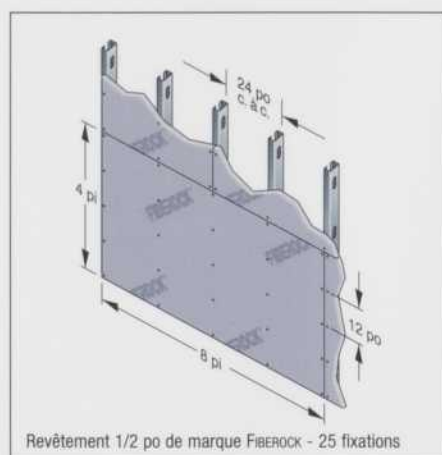
# FIBEROCK

## FIBEROCK... vaut plus que son pesant d'or

Le revêtement FIBEROCK<sup>MD</sup> avec AQUA-TOUGH<sup>MC</sup> réduit les coûts du produit installé jusqu'à 60 ¢ par pi<sup>2</sup>\*.  
Un autre avantage que la concurrence ne peut offrir!

La solidité du revêtement FIBEROCK vous permet d'utiliser une ossature avec espacement de 24 po c. à c. et de réduire les coûts jusqu'à 60 ¢ par pi<sup>2</sup>. Une économie de 60 000 \$ dans un projet de 100 000 pi<sup>2</sup>.

Pour votre prochain projet de revêtement, ne vous contentez pas de l'espacement traditionnel de 16 po c. à c. Choisissez plutôt l'espacement de 24 po c. à c. et le revêtement FIBEROCK avec AQUA-TOUGH... qui vaut plus que son pesant d'or!



Revêtement FIBEROCK fixé à 24 po c. à c. =  
moins de matériau d'ossature, moins de fixations et  
coûts plus bas du produit installé.

Revêtement

Marque **FIBEROCK**<sup>MD</sup>

**AQUA  
TOUGH**<sup>MC</sup>

CGC Inc., 350 Burnhamthorpe Rd. W., 5th Floor, Mississauga, ON L5B 3J1

1-800-361-1310 [www.cgcinc.com](http://www.cgcinc.com)

\* Évaluations des économies, basées sur l'ingénierie de la valeur, fournies par Hascomb Limited, dans le cas de projets étudiés pour une charge due au vent de 30 lb/pi<sup>2</sup>, selon les essais de SGS US Testing.

**CGC** UNE SOCIÉTÉ DE USG